Tes père et mère honoreras...

Dessin d'Edmond-J. Massicotte (Droit réservé)

La Survivance

Vol. X — No 17
ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $2 — Etats-Unis: $2.50 — Europe $3

HEBDOMADAIRE
"La Voix des Canadiens-français de l'Alberta"
Mercredi, 23 février, 1938

REDACTION ET ADMINISTRATION
10010-109ème rue, tél: 24702
EDMONTON, ALBERTA, CANADA

1938	FEVRIER	1938				
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

LA SEMAINE

Le patriotisme fait son chemin chez nos hommes d'Etat: nous aurons notre drapeau national ! Mais c'est une vertu qui n'est pas facile à pratiquer. Il a fallu que le député McIntosh y revienne à 12 reprises aux sessions fédérales.

***

On ne s'entend pas sur la façon d'établir les relations avec les voisins, mais un principe semble diriger les chefs. Celui du pacifisme, des solutions plutôt par ententes que par la force. Ne l'a-t-on pas affirmé au député de la Colombie?

***

L'Europe n'est pas du même avis à considérer la conduite d'Hitler envers l'Autriche, d'Eden envers le cabinet anglais. La Société des Nations en est pourtant à sa 100e session. Mais il lui manque la base ou l'âme de la paix.

***

Sain patriotisme, juste pacifisme y songera-t-on assez pour faire justice aux Franco-Albertains dans la nomination de notre sénateur?

***

14 courriers, 2 nouveaux venus. Avec la collaboration de toutes les bonnes volontés "La Survivance" devient un lien ou une lettre pour tout Canadien français.

Crawagon est élu

En Irlande

Les premiers résultats de l'élection tenue en Irlande du Nord indiquent que le gouvernement Craigavon (unioniste) est reporté au pouvoir. Il semble toutefois qu'il perdra quelques sièges. La principale question discutée au cours de la campagne électorale a été le partage définitif de l'Ulster avec l'état d'Eire (autrefois Etat libre d'Irlande). Le premier ministre Craigavon s'est fortement élevé contre la réunion de l'Irlande du Nord à l'Irlande du Sud pendant que les républicains et les nationalistes la réclamaient.

La hiérarchie catholique

Dans l'univers

"L'Annuario Pontificio" pour 1938 donne les renseignements suivants sur la hiérarchie catholique dans l'univers:

Le collège des cardinaux comprend aujourd'hui 69 membres: 38 Italiens, 31 non Italiens. On compte 14 patriarcats, 1,194 sièges épiscopaux et 487 vicariats et préfectures apostoliques.

En Europe, il y a 603 sièges métropolitains et épiscopaux; 402 en Amérique, 28 en Asie, 19 en Afrique et 42 en Océanie.

La représentation pontificale auprès des diverses nations est assurée par 61 prélats, dont 38 ont un caractère diplomatique et 22 sont des délégués apostoliques. D'autre part, 37 gouvernements ont des ministres accrédités auprès du Saint-Siège.

Pour un Franco-albertain

L'aurons-nous notre sénateur?

La session fédérale siège depuis bientôt trois semaines.

Une des premières nouvelles qu'elle nous a annoncée a été la nomination de deux sénateurs ontariens: MM. Lambert et Marshall; puis on est passé bien douçoureusement à d'autres problèmes: amendement à la Constitution, chômage, armement, question de drapeau national, etc., etc. On n'a plus entendu un mot au sujet des autres sièges sénatoriaux à remplir. Québec, Manitoba et Alberta, — celle-ci depuis plus d'un an — attendent qu'Ottawa veuille bien prendre une décision. Serait-ce parce qu'il s'agit de remplacer des sénateurs qui étaient de langue française qu'on temporise si longuement?

Il est peu probable que le Québec et le Manitoba laissent asseoir un étranger sur les fauteuils qui leur appartiennent, comme on l'a fait chez nous à la mort de l'honorable sénateur Lessard.

Le peuple du Québec et du Manitoba sera ferme dans ses revendications. Il l'a déjà signifié dans la presse: pour remplacer ses sénateurs, il veut des représentants de même nationalité et de même religion. Ils étaient tous trois catholiques et Canadien français.

* * *

Mais, chez nous, l'aurons-nous enfin notre sénateur?

Le temps peut être un remède à bien des choses, mais l'attente n'aura jamais raison du Droit. Attendre indéfiniment ne résolvera en rien la question actuelle. Cette conduite des gouvernants ne prouve pas, en l'occurence, une attitude de justice envers la minorité, non plus qu'un état de sagesse et de fermeté dans son gouvernement!

* * *

La nomination de M. Patrick Burns en 1931 brisait la généalogie canadienne-française attachée au siège des Côté, Forget, Roy et Lessard à la Chambre Haute, sans éteindre pourtant **le droit** qu'ont les Franco-albertains de se faire représenter par un de leurs.

On a écrit que la tradition que nous voulons renouer chez nous est légitime et justifiable. J'imagine bien que la considération due à 44.000 électeurs Franco-albertains, avec le respect d'une lignée maintenue depuis l'entrée dans la Confédération en 1905 en font preuve pour le moment. L'acte du régime conservateur à la nomination de M. Burns émanait plus du désir de récompenser la personne et le parti que du respect du droit de la minorité à être représentée au Sénat.

* * *

La session se fermerait-elle avant qu'on en vienne à une décision?

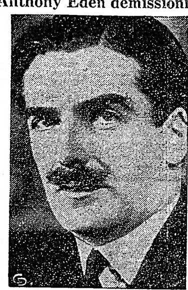
On ne parle pas, mais quelques filets ont été lancés pour voir la réaction. Elle a été telle qu'elle devait être là où on a daigné la prendre au sérieux.... Il y avait tellement d'invraisemblance et la nomination fictive était si originale!

Ce serait une honte pour le parti s'il devait se laisser conduire par des volontés étrangères au moment où il tente un rapprochement avec le peuple canadien. Il y a de ces faiblesses ou de ces lâchetés qui ont eu une répercussion désastreuse déjà . . .

Que MM. Dandurand, Lapointe, Gardener s'entendent et que l'hon. premier ministre le sache: les Franco-canadiens de tout le Canada français attendent avec impatience la nomination d'un Canadien français au fauteuil sénatorial de MM. Côté, Forget, Roy et Lessard. Le temps n'amoindrira en rien la justice de leurs revendications. Ne réussira-t-il pas plutôt à susciter une juste exaspération? En politique, elle est néfaste.

Jehan CHARLES

Anthony Eden démissionne



Anthony Eden, secrétaire des Colonies au ministère anglais a remis sa démission à la Chambre devant l'entente Anglo-italienne que celle-ci vient de ratifier.

Après avoir accepté cette démission, le Premier Ministre Chamberlain a eu une conférence avec le Comte Dino Grandi, ambassadeur italien.

VENGEANCE D'UN SOLDAT

Un officier chinois catholique du nom de Kieou vient de donner un magnifique exemple d'apostolat. Il fut chargé par ses supérieurs de pourchasser les bandits qui infestaient son district et réussit à arrêter huit d'entre eux.

Après qu'ils eussent été condamnés à mort, Kieou entreprit de les convertir à la foi catholique. Il réussit si bien en son travail d'apostolat qu'ils sollicitèrent d'être baptisés avant leur exécution. L'officier leur administra lui-même le premier sacrement.

LEUR PROGRAMME

BELFAST. — Voici les programmes d'élection des divers partis du nord de l'Irlande:—

Lord Craigavon, unioniste.—Une Irlande unie n'est pas seulement une chose à laquelle on ne saurait penser, mais elle serait un désastre. Nous sommes déterminés à ne jamais céder à un autre pouvoir souverain que celui de Sa Majesté le Roi.

Thomas Campbell, nationaliste.—Tout d'abord, pour l'unification dans les six comtés du nord de l'Irlande, il existe une dictature sans perspective de rappel.

W.-J. Wilton, unioniste-indépendant.—La conservation du statut constitutionnel actuel de l'Ulster signifie plus de travail pour nos 90,000 chômeurs et moins d'extravagance dans le gouvernement.

W.-J. Stewart, unioniste-progressiste.—Il est contre l'absorption par l'Irlande et préconise de nouveaux arrangements financiers avec la Grande-Bretagne.

Harry Midgley, travailliste.—Travailler avec une plus grande vigueur à résoudre le problème du chômage.

ACTION DE $470,000.00

Contre un journal communiste

NEW-YORK — Le local 544 de l'Union générale des conducteurs de camions de Minneapolis, affilié à la Fédération américaine du travail, a intenté une poursuite en libelle, au montant de $470,000, contre le journal communiste "Daily Worker." La plainte allègue qu'en seize occasions différentes le "Daily Worker" a accusé la demanderesse de ne compter dans ses rangs que "des racketeers à l'emploi de Trotzky, des gangsters, des fusilleurs, des associés des patrons et de la pègre internationale."

Elle ajoute que les communistes à la solde de Staline se sont unis pour injurier gratuitement tous les ouvriers américains et les ouvriers de Minneapolis en particulier.

Emploi à la hausse

Plus haut niveau depuis '29

OTTAWA, Canada — L'emploi industriel au Canada, selon les rapports des principaux employeurs, fut particulièrement à la hausse en 1937. Il a atteint un niveau surpassé seulement par celui de l'année florissante de 1929. L'indice de l'emploi pour l'année 1937, en fixant à 100 la moyenne de 1926, a atteint une proportion de 114.1, soit une augmentation de 10 p. 100 sur l'année 1936. Ce fut une augmentation plus grande que celle qui a été enregistrée en aucune autre année, à l'exception de celle qui a été signalée en 1934 sur 1933, et qui fut le premier redressement indiqué après que la crise eut atteint son plus fort. Pendant les dix-sept années au cours desquelles on a tenu des statistiques d'emploi au Canada, l'indice moyen pour 1937 ne fut dépassé que par celui de 119.0 en 1929.

L'industrie manufacturière, qui occupe plus de la moitié de la main d'oeuvre qui fait l'objet de ces statistiques, a connu une longue période d'expansion ininterrompue. Toutes les branches d'emploi usinier contribuèrent à un degré plus ou moins élevé au relèvement, cause des niveaux plus élevés de l'activité industrielle, que dans n'importe quelle autre année depuis 1929. L'exploitation des mines et des forêts ont accusé des chiffres d'emploi plus élevées qu'en aucune autre des dix-sept années qui figurent au tableau, ce qui reflète l'augmentation des opérations dans ces industries.

Billet

Entre nous autres

Chaque fois que je rencontre le directeur de "La Survivance" nous discutons du journal et parfois assez rudement.

L'autre jour, je ne sais pas si c'est pour me tendre un piège, toujours est-il que l'autre jour, le directeur m'a mis la main sur l'épaule et m'a dit sans plus de façon:

Mon cher Pamphile, (Exsusez, je m'appelle Pamphile; c'est un jésuite qui m'a donné ce nom-là au baptême, parce que mon père avait oublié en chemin le nom que ma mère voulait me faire porter) *Mon cher Pamphile, me dit le directeur, il y a longtemps que vous avez des idées épatantes sur le journal et les journalistes. Plutôt que de les prêcher au coin de la Jasper ou au Cécil, quand vous venez en ville ou bien à la boutique de forge quand vous êtes chez vous, pourquoi n'entrez-vous pas à "La Survivance" je vous donne une colonne.*

J'aurais voulu dire "Non" et pour plusieurs raisons. D'abord, je n'ai pas le temps: mon bois n'est pas encore bûché, mes machines ont besoin de réparations avant le printemps, je ne suis pas plus instruit que vous autres et puis il faudrait que je change de nom, car on ne peut pas décemment signer "Pamphile".

Mais le directeur tenait à son point.

J'ai pensé à tout cela sur le train en m'en revenant.

Puis, je suis allé voir notre curé. Il a parlé comme le directeur de "La Survivance". Mais je pense qu'il voulait me mettre les mouches, parce qu'il m'arrive de critiquer ses sermons de temps en temps et je pense même qu'il a su à travers les branches que je faisais la leçon aux marguillers sur la manière de conduire les affaires de paroisse. Tout de même, il a été généreux. Il m'a promis qu'il prendrait ma plume au temps des semences, et lorsque je serais à bout de souffle.

Je n'étais tout de même pas rassuré.

Le soir, j'en ai parlé à ma vieille. Là, mes amis, j'ai été reçu. "Il y a longtemps que tu sais faire les crêpes mieux que moi. Je vois bien que tu es le même partout. Eh bien! vas-y, vieil haïssable"

Eh bien! allons-y....

Mes chers amis, nous causerons entre nous autres.... comme à la boutique de forge, comme au magasin assis en rond sur des corps à clous. Je vous dirai ce que je pense ,et si vous n'êtes pas de mon dire, vous me le ferez savoir.

Il paraît que nous sommes pas mal de Canayens dans ce bout-ci du pays. Je n'ai pas beaucoup voyagé, mais par ici, nous sommes une bonne poignée, et on dit que c'est la même chose un peu partout. En tous cas, une chose certaine, c'est que tant qu'on est au Canada, on est chez nous ici, aussi bien que dans les vieilles paroisses d'où nous venons, vous et moi.

Il ne faudrait pas que nos neveux ou nos arrière - neveux, quand ils viendront nous voir dans vingt ou trente ans puissent se dire:

"Pourtant, il y avait ici des Canadiens comme nous qui étaient catholiques et qui parlaient français, comment se fait-il qu'il n'y ait plus que des étrangers!"

Il faut que nous restions nous-mêmes.

Imaginez-vous un pays où tout le monde aurait la face longue comme d'ici à demain.

Cela n'aurait pas de bon sens et ça serait assez pour décourager à tout jamais les touristes de venir nous voir. C'est pourquoi le Créateur a mis des Canayens comme nous autres dans ce pays-ci, pour faire "some thing different" comme disent les américains. Le curé nous a dit, il y a une couple d'années dans un sermon sur la St-Jean-Baptiste que nous avions quelque chose comme une mission à remplir dans l'Ouest. Ca, il doit le savoir mieux que moi. Mais j'ai tout de même compris que le bon Dieu nous avait faits Canadiens français et qu'il avait ses raisons pour cela. S'il avait voulu faire de nous des Chinois, il nous aurait fendu les yeux en amendes.

Il ne faut pas dire comme mon voisin....

Mais je vous parlerai une autre fois de mon moisin et vous me direz si j'ai raison de m'opposer que son garçon vienne voir ma fille.

Aujourd'hui, je voulais simplement vous dire "Bonjour".

PHAMPHILE

Le Canada aura son drapeau

PROPOSITION DU DEPUTE McINTOSH

Le Premier ministre et le chef de l'opposition sont en faveur de l'adoption d'un drapeau national

RESOLUTION PRESENTEE DEPUIS 1929 PAR LE DEPUTE DE NORTH BATTLEFORD

OTTAWA — Le premier ministre MacKenzie King et l'hon. R.-B. Bennett, chef du parti conservateur, se sont déclarés, de l'enceinte de la Chambre des Communes, en faveur de l'adoption d'un drapeau national pour le Canada. Ils ont approuvé en principe qu'un comité parlementaire ait pour mission de doter notre pays d'un drapeau distinct.

C'est la résolution soumise par un député libéral, M. C.-R. McIntosh, de North Battleford, qui a soulevé un long et vivant débat autour de l'adoption d'un drapeau canadien. Depuis 1929, M. McIntosh revient à la charge à chaque session, pour tenter de faire approuver par la députation le principe d'un drapeau distinct pour le Canada.

Il a soumis de nouveau, cette année, une résolution demandant qu'un comité parlementaire nous choisisse un drapeau national. Il a donc inscrit, à cette fin, une résolution qui a provoqué les réactions dans les rangs des députés. En voici le texte: "La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué pour examiner l'à-propos d'adopter pour le Canada un drapeau distinct qui représenterait le pays comme un tout et serait le symbole du Dominion, partenaire égale dans le commonwealth des nations britanniques".

Un trait d'union

Il va sans dire que nombre de parlementaires, outre M. McIntoch lui-même, se sont prononcés d'emblée en faveur d'un drapeau national. M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, a dit pour sa part qu'un tel drapeau "aiderait à établir l'unité dans la Confération." Puis M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain, montra qu'un étendard national "servirait de trait d'union entre tous les Canadiens". Un député créditiste, M. O.-B. Elliott, de Kindersley, suggéra de demander à la Nouvelle-Ecosse de permettre que son ancien drapeau devienne le drapeau national de notre pays.

Mais c'est l'adhésion de MM. King et Bennett à la résolution qui constitua le fait saillant de toute la discussion. Comme on pouvait s'y attendre. M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, se classe au nombre des adversaires d'un drapeau national. "L'Union Jack", dit-il, "a suffi aux 60,000 Canadiens qui ont combattu en France et dans les Flandres. Je pense que ce drapeau devrait suffire aux simples citoyens qui sont restés à la maison." Monsieur Church pérora sur ce ton jusqu'à la fin de la séance à 11 h. On ne put prendre le vote et il faudra reprendre la résolution McIntosh un autre jour.

Une absurdité

M. MacKenzie dans un vibrant plaidoyer nota, pour sa part, que l'absence d'un drapeau distinct pour le Canada constituait une véritable absurdité. "Le Canada", montra-t-il, "est le seul Dominion sans drapeau national.

Notre pays est une nation autonome. Elle devrait le montrer à l'univers en déployant en tout lieu un drapeau bien distinct et non plus continuer à arborer l'Union Jack, l'étendard des colonies." Il nota qu'on pourrait susciter des objections si le Canada était le premier Dominion à prendre l'initiative d'arborer un drapeau national. Il rappela que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et Terre-Neuve avaient déjà frayé la route à suivre.

M. Bennett rappela à son tour qu'il avait déjà exprimé au parlement la nécessité de doter le Canada d'un drapeau qui le distinguerait parmi les autres nations du monde. "Je me propose," annonça-t-il, "de voter en faveur du comité pour un drapeau national, car il serait monstrueux que la Chambre des Communes ne puisse nommer un comité sur une question de ce genre." Il nota qu'une résolution soumise, il y a quelques années, par un conservateur, M. C.-H. Dickie, ancien député de Nanaimo, allait plus loin que la résolution McIntosh, parce qu'elle affirmait carrément la nécessité de l'adoption d'un drapeau national. Le chef conservateur dit que, pour assurer la bonne entente dans ce domaine, il importerait certainement d'inclure l'Union Jack dans le dessin du futur drapeau canadien.

Chose curieuse, comme on l'a déjà vue, toute l'opposition à un projet de drapeau national a été suscitée à la Chambre, par l'aile ontarienne du parti conservateur, notamment par les parlementaires de Toronto. Un député canadien-français. M. Brunelle, en donnait la raison au cours du débat, en disant que ces objections provenaient surtout du "sentiment impérialiste."

Partisan avéré d'un drapeau national, M. McIntosh proposa sa résolution pour la première fois en 1929. Il a soumis depuis lors des motions semblables aux session qui ont suivi.

"Plus tôt nous règlerons ce problème et adopterons un drapeau national, mieux ce sera," souligna-t-il. "Cela signifiera que nous aurons le respect général tant au Canada qu'à l'étranger."

"Nous voulons," souligna le député libéral de la Saskatchewan, "l'Union Jack comme emplême de l'empire. "Mais nous désirons également un drapeau national comme emblème de notre pays."

M. Vital Mallette, député libéral de Jacques-Cartier, favorisa fortement la résolution McIntosh.

M. Hervé Brunelle, député libéral de Champlain, affirma qu'il est urgent pour le Canada d'avoir son drapeau national. "Cela ne diminue en rien", dit-il, "mon admiration pour le drapeau anglais qui a été victorieux sur toutes les mers."

Puis il rappela que l'Union Jack renfermait parmi ses emblèmes la croix de saint André, la croix de saint Georges et la croix de saint Patrie. "Il est donc oportun", souligna-t-il,

(Suite à la page 2)

Hitler veut une Allemagne forte et grande

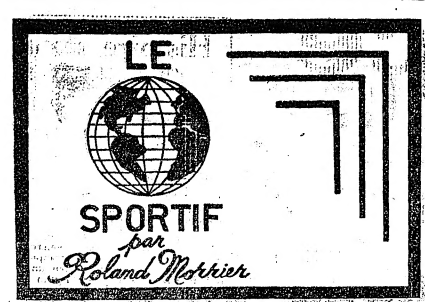
Après une rencontre avec le chancelier Schuschnig, Hitler semble avoir obtenu de faire entrer cinq sympathisants nazistes dans le ministère autrichien.

L'ALBERTA EN EST LA CAUSE

OTTAWA.— Le ministre du Travail, l'hon. M. Rogers, a déclaré que la raison pour laquelle l'Alberta n'a pas encore reçu son octroi mensuel ordinaire pour défrayer une partie de l'assistance publique, c'est que la Province n'a pas encore signé une entente avec le Trésor fédéral pour le dernier trimestre de l'année financière courante, qui se terminera le 31 mars.

M. Rogers a fait cette déclaration en commentant une dépêche d'Edmonton qui disait que le ministre de la Santé de l'Alberta a annoncé que le chèque du gouvernement fédéral était en retard d'un mois.

MEXICO. — On annonce dans les milieux officiels, que le gouvernement mexicain a mis au point les arrangements en vertu desquels une importante compagnie canadienne d'aviation construira des appareils au Mexique. Une usine d'assemblage pour avions militaires et commerciaux sera montée à Mexico même, précise-t-on.



Wenstob à l'oeuvre

A peine avions-nous déploré la rumeur de la retraite d'Eddie Wenstob, que nous apprenons que ce même batailleur vient de signer pour un combat avec John Henry Lewis, champion mi-lourd du monde!!!!

Il va sans dire que cette nouvelle fut grandement acclamée de tous les sportifs canadiens, car le Canada possède en Wenstob un champion fort probable. Eddie est rapide, sa gauche est d'une précision désastreuse, et quand il se sert de sa droite, les conséquences sont souvent rapides à se faire sentir. Bonne chance Eddie, et soyez assuré du support de tous vos amis de l'Alberta.

* * *

Tebo – Louis

Tandis que nous sommes sur le sujet de boxeurs albertains qui se signalent dans l'arène, il serait peut-être bon de mentionner Jack Tebo de Fairview qui, ces jours-ci, gagne ses sous aux dépens du champion Joe Louis.

Qui sait, peut-être verrons-nous Tebo détenteur d'une couronne, dans un avenir plus ou moins rapproché? Il n'est pas du tout impossible de voir cela se manifester, mais l'ami Tebo devra se perfectionner et profiter de toutes les leçons qui lui seront données par le champion, lors de leurs "work-outs".

* * *

E.A.C. Juniors

Le championnat junior d'Edmonton demeure en sécurité entre les mains des E.A.C. juniors, sous la tutelle de Stan Moher. Cette puissante équipe se prépare maintenant aux détails provinciaux, et les sportifs sont convaincus que cette équipe donnera bien du fil à retordre à ses vainqueurs.

Personnellement, je crois que si Stan Moher emploie la même méthode dont il s'est servie jusqu'à date, et que ses joueurs conservent leur esprit de corps intact, les E.A.C. juniors auront beaucoup à dire dans la disposition finale de la coupe emblématique du championnat, non seulement provincial, mais celle du championnat junior du Dominion.

Donc, bonne chance les gars, et soyez assurés du support de tous les enthousiastes d'Edmonton et district qui vous suivront, du moins en esprit, dans votre campagne à venir pour la saison 37-38.

* * *

Drumheller vainqueur ! !

Par une écrasante victoire de 6-2, les Drumheller Miners lancèrent les aspirations des Dominions d'Edmonton aux quatre vents. Jouant une partie rapide et précise du commencement à la dernière cloche, les Miners se sont fortement distingués comme étant supérieurs à l'équipe edmontonienne. Sans doute, nous entendrons dire que les Dominions n'ont pas joué le calibre de gouret qu'ils sont habitué à donner, que leurs diverses formes d'attaque n'ont pas réussies, mais cela ne doit pas enlever le crédit à la puissante équipe de Drumheller qui ont bel et bien battu les Dominions.

Avec leurs aspirations senior pour la saison 37-38 une chose close, il est fort probable que les têtes dirigeantes du gouret senior d'Edmonton viendront à réaliser que le seul et unique remède adaptable à notre situation présente est tout simplement l'union des forces senior de cette ville. Que les Superiors et Dominions s'organisent en une seule équipe sous un nouveau nom si nécessaire, et ainsi avec toutes nos forces sous une bannière Edmonton, le nord de l'Alberta sera fortement représenté dans la course annuelle pour la coupe Allan.

ST-VINCENT

Corr.:—Vincent l'Africain

ACCIDENTS

M. Pierre Alenik se faisait transporter à l'hôpital de St-Paul, la semaine dernière. En travaillant à couper du bois à la scie ronde pour chauffer la machine à vapeur au chantier de M. Ryan, il a glissé et s'est coupé le bout d'un pied dans la scie.

Les haches jouent également de mauvais tours. En fendant du bois, M. Jacques Champagne s'est fait partir un gros orteil.

VISITES

Mlle Madeleine St-Arnault est allée visiter Mme Brunelle, sa tante, à Bonnyville, et sa soeur, Mme Mageau, de Ste-Lina.

M. et Mme Arthur Mageau étaient des nôtres, dimanche dernier. A n'en pas douter "chez nous" reste toujours chez nous.

AU CATECHISME

Le bon Père Lelièvre jouirait à plein coeur de cette récitation:

—Voyons, Jean, racontez-moi le miracle de Gérasa.

—"Du démon"? Est-ce que ça se compte ou si ça se mesure?

Rép.—Il y avait une fois un homme avec "du démon" plein le corps.

Rép.—Le démon était plusieurs.

—Et qu'est-ce qui est arrivé?

Rép.—Notre Seigneur l'a fait sortir du corps du possédé. Mais les démons ne voulaient pas retourner en enfer de suite, et ils "watchaient" des cochons dans une "corral". Ils ont demandé la permission de rentrer dedans.

—Bon, qui se ressemblent s'assemblent. Des pourceaux, c'est de jolies automobiles pour les démons. Et ensuite? Les cochons avaient le diable dans le corps, ils ont pris l'épouvante et se sont jetés dans la mer.

* * *

Pour originales que sont ces réponses, elles n'en sont pas moins conformes à la vérité évangélique.—"Ce que l'on conçoit bien s'exprime clairement et.... les mots pour le dire arrivent aisément". Pourvu que l'on retienne le fait de l'Evangile.

BONNYVILLE

Corr.:—M. P. Durocher

ELECTIONS LOCALES

Le conseil du village se compose des mêmes conseillers, alors que M. Josaphat Hamel fut réélu sans opposition la semaine dernière.

Il n'en sera peut-être pas ainsi de la municipalité rurale. MM. Albert Dargis et Alfred Gamache, terminant leur terme, voient deux autres candidats: Edgar Landry et Alfred Bergeron sur les rangs; le vote aura lieu samedi prochain. Pour l'arrondissement scolaire, W. Paquette fut réélu par acclamation. La discussion à l'assemblée annuelle fut surtout autour de la construction d'une nouvelle école. Il fut unanimement résolu de construire un édifice de deux classes; les travaux devant commencer le printemps prochain. Les plans sont approuvés et contiendront tous les aménagements modernes désirables: laboratoires, bibliothèques, salles de jeu et de réunion, système de chauffage moderne et lavabo. La nouvelle école sera finie en stucco et deviendra une acquisition considérable pour notre village qui en souffre depuis longtemps.

DON D'UNE STATUE

Mme H. Dupré, après promesse obtenue, fit don d'une magnifique statue de saint Gérard Magella, que nous pouvons admirer maintenant dans notre église. La statue fut bénite dimanche.

THEATRE

M. Augustin Binette ayant loué la salle paroissiale y fit faire des rénovations considérables et donnera des vues animées avec une machine très moderne, à chaque samedi et à chaque lundi. Ce sont des vues parlantes, tout comme dans les autres grands centres. Cela aussi est du progrès.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. W. Achille Dubuc, autrefois de Bonnyville. Le défunt était surtout bien connu au Fort Saskatchewan, où il a passé une grande partie de sa vie.

NAISSANCES

A M. et Mme René Dubeau, un fils, Joseph, Louis, Maurice Dubeau.

A M. et Mme Zoël Baril, un fils, Edwin, Albert.

Mme Choquette et Mme Gamache de St-Joseph sont aussi des heureuses mamans.

NOS MALADES

La maladie retient plusieurs patients à l'hôpital St-Louis, pour qui nous devons offrir une bonne prière afin qu'ils puissent retourner bientôt à leur foyer:—Mme Irwin Baril, Léona Patrie, Herman Chaîné, C. Verrier, M. Boutet, Mme King et Mme Jos. Dubuc.

M. Zénon Tremblay nous arrive après un très heureux voyage à Montréal et aux alentours.

* * *

L'équipe de gouret de St-Paul nous fit goûter encore une très jolie joute, donnant un résultat de 3 à 2, en faveur de St-Paul. Le jeu fut brillant des deux côtés, contesté, mais amical. Une jolie réception leur fut réservée.

A. C. F. A.

Dimanche prochain, le Cercle local donnera une soirée très amusante pour l'A. C. F.A. L'entrée est gratuite. Tous sont bienvenus, le plus nombreux sera le mieux.

* * *

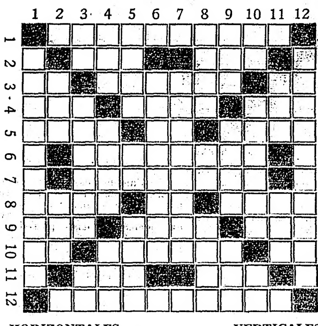
Il y aura à St-Paul un cours abrégé de sciences agricole et domestique, donné sous les hospices du gouvernement pour les fils et filles de cultivateurs de 18 à 30 ans. Tous sont priés d'en tenir compte, de voir les affiches et de s'adresser à M. J.-O Binette pour formules d'application.

Astuce:—L'astuce est l'art des faux semblants et des procédés peu recommandables.

Saint THOMAS D'AQUIN

MOTS CROISES

PROBLEME No 4



HORIZONTALES

1.—Marin français, le premier qui aurait abordé au Brésil. 2.—Dieu en latin, au génitif. — Sans inégalité. 3.—Préposition latine. — Le jour qui suit immédiatement celui où on est. — Terminaison. 4.—Forme du verbe ruer. — Premier nom du deuxième roi légendaire de Rome. — Lettres de gars. 5.—Devidoir qui sert à tirer la soie des cocons. — Note. — Nom du navire des Argonantes. 6.—Violoniste italien, né à Gênes en 1784. 7.—Qui a rapport à l'amour. 8.—Genre d'oiseau échassier. — Lettres de ôter. — Lettres de sinciput. 9.—Colère. — Genre de palmier. — Dénué d'esprit. 10.—Symbole chimique du baryum. — Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. — Equerre. 11.—Particule négative. — Mot latin signifiant allez. 12.—Jeune homme qui fait l'agréable.

VERTICALES

1.—Capitale de la Güyane hollandaise. 2.—Forme du verbe boire. — Gros perroquet. 3.—Préposition latine. — Se dit d'un soldat appelé à rejoindre son corps. — Conjonction. 4.—Mot anglais signifiant rouge. — Les lettres de aéré. — Souverain (inverse). 5.—Adjectif possessif. — Mot anglais signifiant va. — Lettres de Cardon. 6.—Savant archéologue italien, né à Vignala en 1672. 7.—Amabilité. 8.—Lettres de petunia. — Lettres de qui. — Lettres de ciel. 9.—Rivière d'Allemagne. — Lettres de Janus. — Lettres de sot. 10.—Deux voyelles. — Partisan de l'arianisme. — Terminaison. 11.—Unité de travail. — Vase de terre. 12.—Héros grecs qui, montés sur le navire Argo, allèrent conquérir la Toison d'or en Colchide.

Solution du No 3

S E R V I T U D E S
P R O I M O N N
A D C E P A G E M A
R I A S R U E D I T
T A R N O R B A R I
I M E R C I E R S O
S A D D U C T I F N
A U G E R U E T N A
N R H P E L E V O L
E I M O R E A U M E
S M I L U N I S
I D E O L O G I E S

LE CANADA AURA SON DRAPEAU

(Suite de la page 1)

"que le Canada ajoute à son tour son emblème au drapeau anglais. Il n'y a certainement pas lieu de s'insurger contre une telle addition."

M. O.-B. Elliott, député créditiste de Kindersley, se déclara catégoriquement en faveur d'un drapeau national. Le Canada avait déjà eu un drapeau plus ancien de 176 ans que l'union Jack. C'était le drapeau de la Nouvelle-Ecosse, qui faisait alors partie du Canada. "C'était en conséquence", dit-il, "un drapeau canadien. Il fut dessiné avant l'union de l'Irlande avec l'Angleterre et l'Ecosse. C'était un drapeau attrayant. Ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée de demander à la Nouvelle-Ecosse la permission de se servir de son drapeau comme drapeau national du Canada. On pourrait lui ajouter le castor qui est l'emblème national du Canada."

M. F.-C. Betts, député conservateur de London, s'opposa à la résolution. Il dit qu'on ne devrait rien faire pour diminuer l'empire et son emblème, l'Union Jack. Selon lui, l'adoption d'un drapeau national canadien aurait ce résultat.

Drapeau triple

"Le Canada possède déjà trois drapeaux distincts," nota, à la reprise du débat sur la résolution, McIntosh à la Chambre des Communes, M. J.-A MacNicol, député conservateur de Toronto-Davenport. "L'enseigne rouge", dit-il, "est le drapeau de la marine marchande; l'enseigne bleue, le drapeau des navires du gouvernement et l'Union Jack, le drapeau pour la terre. Je ne vois pas de raisons de préconiser un autre drapeau."

Les étrangers

M. Charles Bothwell, député libéral de Swift-Current, répliqua que la grande majorité de la population était en faveur d'un drapeau national distinct.

Mme George Black, député conservateur du Yukon, avertit la députation d'y penser à deux fois avant de mettre au rancart l'Union Jack qui a flotté au Canada pendant tant d'années.

Esprit national

M. J.-A. Bradette, député libéral de Cochrane, refuta une à une les objections de M. MacNicol. "Je suis en faveur", dit-il, "d'un drapeau distinct qui aidera à la formation d'un esprit national qui manque encore en notre pays."

M. Gordon Graydon, député conservateur de Peel, se rangea au nombre des adversaires de la résolution McIntosh.

M. T.-J. O'Neil, député libéral de Kamloops, expliqua que le Canada avait atteint sa maturité et devrait avoir un drapeau distinct, sans ce que cela nuise à sa loyauté envers l'empire.

L'opinion de King

Le premier ministre MacKenzie King rappela que la résolution McIntosh n'était pas nouvelle. Il nota que les objections à l'encontre d'un drapeau canadien reposaient sur le sentiment et la tradition. "Ce sont" dit-il, "des choses admirables en elles-mêmes, mais il importe, quand des changements s'imposent, non seulement de rappeler le passé, mais de prévoir aussi l'avenir."

M. MacKenzie King remarqua que la résolution ne faisait nullement mention du dessin du drapeau. "Elle ne s'inquiète", dit-il, "que du principe de l'adoption d'un drapeau national distinct. Mais je ne comprends pourquoi on confierait la chose à un comité parlementaire, car il existe toujours le danger qu'un comité rende un verdict défavorable."

Le premier ministre fit voir que des raisons puissantes militaient en faveur de l'adoption immédiate d'un drapeau national. Il fit l'historique des drapeaux en usage au Canada. Il montra que l'Union Jack était d'une origine relativement récente. "Car ce n'est qu'en 1801", expliqua-t-il, "qu'il est devenu le drapeau de l'empire. C'est en 1911 que l'Union Jack a obtenu sa reconnaissance comme drapeau national au Canada et cela à l'instigation du secrétaire des colonies du gouvernement britannique."

"Mais la situation a complètement changé depuis," continua-t-il, "le bureau du secrétaire des colonies n'a plus aucune juridiction au Canada. Il y a bien un bureau des Dominions, mais les relations des Dominions dans l'empire se sont complètement transformées."

Le problème actuel

"Il est temps que le Canada envisage à son tour", souligna-t-il, "s'il doit se donner un drapeau distinct comme les autres Dominions. Il existe pour le moment une situation anormale. D'après les ordres du secrétaire des colonies, le drapeau officiel du Canada est l'Union Jack. Mais le gouvernement canadien a ordonné, d'autre part, que le Canada déploie à l'étranger, comme drapeau officiel, l'enseigne rouge portant l'écusson de notre pays. C'est l'enseigne rouge qui flotte sur tous les édifices du Canada en dehors de nos frontières."

Il rappela que le département de la défense nationale avait constaté dès 1925 la nécessité d'un drapeau canadien lors des manoeuvres de troupes impériales. Il dit que l'absence d'un drapeau national pour le Canada causait des embarras. Ainsi, on rencontre les mêmes embarras pour les services militaires à l'étranger où le Canada est représenté. Au couronnement et à la conférence impériale de Londres en 1937 le gouvernement anglais a pris sur lui de se servir de l'enseigne rouge comme drapeau distinct du Canada."

"Il faut aussi un drapeau distinct à notre pays aux jeux olympiques et autres événements sportifs auxquels le Canada participe à l'étranger," poursuivit-il. L'emploi de l'Union Jack comme drapeau canadien a créé une fausse impression dans les pays, surtout aux Etats-Unis."

"Ainsi, considéré sous tous ses aspects, historiques et autres, on voit qu'il importe de considérer maintenant le problème du choix d'un drapeau canadien pour le Canada", souligna le premier ministre.

"La constitution de l'empire a fortement changé", dit-il, "en raison de l'évolution graduelle qui a abouti à la conférence impériale de 1926. Il faudrait établir des signes distincts pour indiquer la différence de nationalité des divers Dominions qui ont acquis l'égalité de statut avec le Royaume-Uni."

L'exemple du Roi

"Lors de son couronnement, le roi Georges VI", rappela-t-il, "a voulu prendre l'initiative de gouverner chacun des Dominions selon leurs lois et leurs coutumes respectives. Il a mentionné individuellement le Canada et les autres Dominions. Pourquoi l'une de nos coutumes ne serait-elle pas un drapeau qui deviendrait le symbôle de notre identité nationale."

"Les autres Dominions", conclut-il, "ont leurs propres drapeaux. Il n'est nullement question d'un drapeau unique pour tout l'empire, si désirable cela soit-il. Toute la question est de décider si le Canada restera le seul Dominion autonome sans drapeau national."

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

BLE—

No 1 Nord	1.21
No 2 Nord	1.14
No 3 Nord	0.99½
No 4 Nord	0.91
No 5 Nord	0.75½
No 6 Nord	0.66½
Fourrage	0.56½
No 1 CW	0.99½

AVOINE—

No 2 CW	0.44½
No 3 CW	0.37
Fourrage	0.33

ORGE—

No 3 CW	0.47
No 4 CW	0.46
No 5 CW	0.44½

SEIGLE—

No 2 CW	0.63
No 3 CW	0.60½
No 4 CW	0.56½
Ergot	0.54½

BETAIL—

Agneaux de choix		6.65
Moutons d'un an		4.00
Brebis		3.25
Taures de choix	4.00	4.50
Taures moyennes	3.00	4.00
Bouvillons de choix	4.25	4.50
Bouvillons moyens	3.00	4.00
Vaches de choix	2.75	3.00
Vaches moyennes	2.00	2.50
Taureau	2.50	3.00
Veaux de choix	7.00	8.00
Porc à Bacon		8.50

BOEUF D'ENGRAIS—

Choix	2.75	3.25
Autres		2.50

OEUFS—Variations quotidiennes

Prix payés par les marchands de gros aux producteurs

Grade A	0.18
" B	0.15
" C	0.12

CREME—

Spécial	0.22
No 1	0.20
No 2	0.17
No 1, en boîte	0.27

BEURRE—

Enveloppé,

No. 1	.26
No. 2	.25
No. 3	.23

La Survivance

MERCREDI, 23 FEVRIER, 1933

Histoire du monde

en UN mot

Incendie à la Grégorienne

CITE DU VATICAN.—Un incendie s'est déclaré à l'Université Grégorienne et a causé des dommages pour $2,500. Il a été maîtrisé. Le feu fut allumé par un court-circuit dans un transformateur.

Londres fermera son consulat

MOSCOU. — L'ambassadeur de la Grande-Bretagne en Russie soviétique a déclaré que l'insistance que mettait Moscou à vouloir lui faire fermer son consulat de Leningrad était injustifiée, discourtoise et qu'elle pouvait affecter les bonnes relations qu'entretiennent les deux pays.

Navire français saisi

SHANGHAI.— Le paquebot français "Doumer" des Messageries Maritimes, a été retenu à Shimonoséki par les autorités japonaises sous l'accusation qu'un membre de l'équipage aurait photographié les zones fortifiées. Le consul de France a quitté Shanghaï pour Shimonoséki, où il va enquêter de l'affaire.

Antisémitisme

JERUSALEM.—Un ouvrier juif a été blessé quand des terroristes firent feu sur un autobus rempli d'ouvriers près de Jérusalem. L'express "Palestine-Egypte" a été retardé de quelques heures afin de permettre la réparation de la voie ferrée qu'une tentative partiellement échouée de sabotage avait tout de même endommagée.

Révolte en Ethiopie

ADDIS - ABEBA.— Aden mande qu'Addis-Abeba a envoyé des troupes en grande partie indigènes réprimer un soulèvement éthiopien dans le Godjam, au nord-ouest de la capitale, et à Borana, dans le sud.

Colère de la foule

TIJUANA, Mexique — Une foule énorme, composée d'hommes et de femmes qui réclamaient la mort du meurtrier d'une fillette de 8 ans à l'édifice qui appartient au gouvernement fédéral. Les soldats s'étaient mis à tirer dans le tas. Les émeutiers réclamaient qu'on leur livre le meurtrier pour lui faire un mauvais parti. La police a dû transgérer ses prisonniers en lieu sûr.

Le R. Doncoeur à Berlin

Le R. P. Doncoeur, S.J., a fait à Berlin une conférence sur Charles Péguy, poète du pays et du peuple de France. A cette conférence assistaient S. Exc. Mgr Conrad von Preysing, évêque de Berlin, le représentant de S. Exc. le nonce apostolique; MM. François-Poncet, ambassadeur de France, et le vicomte Davignon, ministre de Belgique. De nombreux ecclésiastiques et des représentants des cercles catholiques de Berlin avaient tenu à entendre le célèbre conférencier, qui a remporté un très vif succès.

Il y a quelques années, en novembre 1930, le P. Doncoeur donnait ici, à Edmonton, une conférence très remarquable sur le Maréchal Foch, modèle d'énergie.

Rome et Berlin

ROME. — L'Italie approuve officiellement les nouveaux rapports établis entre Vienne et Berlin. Rome y voit le début d'une nouvelle ère de pacification entre deux grands peuples profondément unis par la race, la langue et une commune culture, dit l'"Informazione Diplomatica", organe du ministère des affaires étrangères.

Ce n'est pas le temps de froisser le Japon

Avouant toutefois que la situation est grave, M. King désavoue le bill qui voulait l'interdiction de toute immigration japonaise.

"Ce n'est pas le moment pour le Canada de risquer de froisser l'orgueil et la dignité orientales en passant une loi d'exclusion contre les Japonais". Voilà le grave avertissement que le premier ministre Mackenzie King a donné de l'enceinte de la Chambre des Communes. "Les affaires internationales, en Orient surtout, sont assez mal en point", dit-il, "sans que notre pays attise le feu. Car il reste à craindre que la chose ait les plus fâcheuses conséquences non seulement pour le Dominion, mais pour l'empire britannique tout entier".

Le premier ministre fit cette déclaration avant d'ajourner pour la durée de la présente session tout débat au sujet du bill piloté par A. W. Neill, député indépendant de Comox-Alberni. Cette mesure, si on l'avait adopté, aurait constitué une véritable interdiction de toute immigration japonaise au Canada. On aurait aussi placé les Japonais sur le même pied que les Chinois dans ce domaine.

SITUATION SERIEUSE

M. Mackenzie King admit toutefois avec les parlementaires de la Colombie Britannique qui appuyèrent ce projet de loi, que la situation était sérieuse dans la province de la côte du Pacifique à cause de l'immigration japonaise et de la concurrence ruineuse que les jaunes font aux blancs sur le marché de la main-d'oeuvre. Il nota, par contre, que plus d'une centaine d'immigrants n'étaient entrés au Canada depuis cinq ans à la suite de l'entente conclue avec Tokio et à laquelle M. Neill voulait mettre fin.

Il promit encore que le gouvernement prendrait tous les moyens à sa disposition pour empêcher l'entrée illégale de Japonais au Canada.

Le premier ministre admit aussi que l'on devrait placer le Japon et la Chine sur un pied d'égalité au point de vue immigration. "Mais je pense que c'est par entente", dit-il, "que l'on pourra le mieux réaliser la chose".

MENACE JAPONAISE

Huit députés de la Colombie-Britannique ont appuyé le bill Neill. Ils ont montré la menace économique que constituait la population qui se chiffre déjà par 30,000 âmes dans leurs provinces et augmente à vue d'oeil en raison d'un taux de natalité excessivement élevé.

(On sait qu'en vertu de l'entente actuelle conclue en 1907 et modifiée en 1928, le Japon a droit d'envoyer au Canada 150 émigrants par année. Si on avait accepté de le placer sur un pied d'égalité avec la Chine, la chose aurait signifié en pratique l'interdiction complète de l'émigration nipponne en notre pays).

CRAINTES DE BENNETT

L'hon. R.-B. Bennett, chef conservateur, dit que dans les conditions actuelles il valait mieux ne rien affirmer qui pourrait porter ombrage à une nation orientale. "Mais il ne faut pas cacher toutefois, commenta-t-il, que la situation est très grave en Colombie-Britannique. Il se peut qu'elle provoque des incidents inattendus d'ici quelques semaines. La patience de beaucoup de gens tire à sa fin".

"Ce n'est pas le moment, ajouta-t-il, de faire entrer en ligne de compte la politique actuelle du Japon ou de débattre la guerre de Chine. Je n'en reste pas moins convaincu cependant que la Chine, qui constitue une grande nation de 400,000,000 d'habitants prendra sa revanche un jour ou l'autre. Nous avons le témoignage de l'histoire pour nous le laisser présumer".

"Le Canada possède une côte immense le long du Pacifique", continua-t-il. "Je ne pense pas qu'il soit opportun maintenant de révéler quels renseignements possèdent les Japonais sur nos eaux côtières, nos ports et nos ressources".

NEUTRALITE NECESSAIRE

"Notre pays, ponctua le chef conservateur, devrait garder la plus stricte neutralité au sujet du Japon et de la Chine. Il devrait accorder aussi un traitement égal aux deux pays en ce qui regarde l'immigration. On pourrait croire à tort cependant, en certains milieux, que le bill Neill est dirigé contre le Japon".

Il dit que l'on ne devrait pas adopter le projet de loi en question sous sa forme actuelle. Il souligna qu'il importait d'avertir auparavant le Japon que l'on voulait mettre fin à l'entente actuelle sur l'immigration pour le placer sur un pied d'égalité avec la Chine.

INQUIETUDES DE KING

Le premier ministre King montra ensuite qu'aucun autre problème sessionnel ne lui avait causé autant d'inquiétudes que la mesure sur l'immigration japonaise. "C'est une véritable exclusion des Japonais que l'on demande", souligna-t-il. "Cela soulève une très grave question. Etant donné la situation mondiale actuelle et le conflit oriental, le Canada se hasardera-t-il à adopter une loi d'exclusion contre les Japonais? Une telle mesure pourrait donner naissance à des haines de race dont on ne verrait pas la fin et qui ne pourraient que s'aggraver avec le temps".

"Ce problème n'est pas simplement un problème provincial, mais j'affirmerai que c'est une question nationale qui a atteint sa forme la plus inquiétante en Colombie-Britannique", expliqua le premier ministre. "J'étudie depuis trente ans ce problème. J'avais toujours pensé qu'il viendrait un moment où il faudra décider si l'on réglerait de façon pacifique les intérêts des peuples occidentaux et orientaux ou si l'on continuerait à marcher à grands pas vers un conflit inévitable. Je pense que l'on devrait tout faire pour trouver une solution pacifique. Je ne pense pas qu'une loi d'exclusion soit un pas dans la bonne voie. Elle soulèverait le ressentiment de toute nation orientale. Il est vrai que le Canada devrait accorder un traitement égal au Japon et à la Chine dans le domaine de l'immigration. Mais on réussira mieux la chose par entente qu'autrement".

INDIGNATION ORIENTALE

"Rien ne pourrait susciter davantage l'indignation en Orient", montra-t-il, "qu'une loi d'exclusion. Les Chinois ont protesté à maintes reprises contre les règlements qui leur interdisent l'entrée de notre pays. Ils affirment que c'est très mal vu en Chine".

"La grande difficulté de l'immigration orientale, expliqua-t-il, provient du niveau de vie tout à fait différent des Canadiens de race blanche et des orientaux. Il va sans dire qu'une immigration de gens à niveau de vie inférieur amènera inévitablement du malaise".

M. Mackenzie King s'arrêta alors un instant à montrer que l'immigration japonaise au Canada n'avait pas dépassé cent personnes par année depuis cinq ans.

INCIDENT POSSIBLE

Puis il rappela l'incident international de 1934 quand les Etats-Unis passèrent une loi d'exclusion contre les Japonais. "On ne voudrait pas, dit-il, voir un incident de ce genre se répéter. Qu'arriverait-il aujourd'hui si l'un des Dominions britanniques adoptait une loi d'exclusion? On engloberait tout l'empire dans une même réprobation. Il y a à l'heure actuelle des personnes à l'oeuvre au Japon qui prennent tous les moyens de fomenter des troubles entre la Grande-Bretagne et le Japon. Le Canada ne devrait pas prendre sur lui la responsabilité de miner les bonnes relations entre Londres et Tokio. Le parlement assumerait en passant une loi de ce genre une responsabilité qui aurait des répercussions pour on ne sait combien de générations".

PLACEMENT DE $1,200. QUI EN RAPPORTENT DE 10 à 15 MILLE



Mlle Rosita Moreno, espagnole, contemple le tableau au prix de $1,200 et qui en vaut 10,000 ou 15,000 aujourd'hui, après qu'on eu découvert que c'était un oeuvre de Francesco Goya.

La C.C.F. est trop teintée de communisme

OTTAWA.—Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône s'est continué toute la journée à la Chambre des Communes.

La déclaration la plus intéressante a été sans contredit celle de M. J.-S. Taylor, député de Nanaimo, expulsé l'an dernier des rangs de la C. C.F., la Colombie-Britannique et qui siège maintenant comme indépendant. Celui-ci a dit que la C. C. F. ne servirait jamais de mouvement transitoire du socialisme parce qu'elle était trop teintée de communisme et s'inspirait trop de la philosophie politique de Marx et de Lénine.

M. Taylor fut fréquemment applaudi par les libéraux, au cours de ses remarques.

MM. Eric Poole, député de Red Deer, et J.-C. Landeryou, député de Calgary-est, tous deux membres du groupe du Crédit social, posèrent tous deux la même question au gouvernement: "Pourquoi les lois albertaines ont-elles été désavouées, tandis que la loi du "cadenas" ne l'a pas été?"

Cette loi fut aussi dénoncée par M. T.-A. Thompson, député conservateur de Lanark.

L'hon. Hugues Stewart, ministre des travaux publics dans le cabinet Bennett, qui siège maintenant aux côtés du chef de l'opposition, à la place qu'occupait sir Georges Perley, a déclaré qu'il n'y aurait pas la moindre difficulté à modifier la Constitution si on convenait d'avance de ne pas toucher aux droits des minorités.

M. Gordon Ross, député libéral de Moose-Jaw, a fait un vibrant appel en faveur du libre-échange qui, selon lui, peut seul sauver l'Ouest de la banqueroute.

Il préconise, comme solution, la création de tarifs régionaux. Ainsi, les trois provinces des Prairies pourraient avoir un marché libre et celles de l'Est pourraient garder la protection si elles la croient nécessaire à leurs intérêts commerciaux et économiques.

L'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a réfuté les accusations portées par l'hon. M. Bennett contre l'administration des secours aux régions de l'Ouest ravagés par la sécheresse. Ces secours, dit-il, sont beaucoup mieux distribués que sous le régime Bennett.

Mme George Black, député du Yukon, a déclaré que cette région, au lieu d'être un fardeau pour le Dominion, comme on le prétend en certains milieux, verse au contraire de fortes sommes au trésor fédéral.

M. Harry Fleming, député libéral de Humboldt, a recommandé l'irrigation des Prairies de l'Ouest, comme remède à la sécheresse.

Les aurores boréales ne nuisent pas

Les signaux fonctionnent bien

VANCOUVER.— Les aurores boréales, si communes dans l'Ouest canadien, malgré leur caractère électrique, ne semblent pas affecter les postes signaux radiophoniques qui guident les avions des Trans-Canada Air Lines. Cette déclaration a été faite, par M. W.-A. Straith, instructeur des pilotes de la Trans-Canada Air Lines, au congrès de l'aviation qui fut tenu ici.

Ce système de signalisation fonctionne parfaitement, dit M. Straith, même quand d'autres modes de transmission fonctionnent mal. Toutefois, nous procédons avec prudence tant que nous n'aurons pas éprouvé le fonctionnement du système radiophonique sous toutes les conditions météorologiques.

QUEBEC.—Le R. P. Albert Côté, P.S.V., supérieur du Patronage de Lévis, a présenté aux auditeurs du poste de radio CHRC, une causerie sur la raison d'être et le sens de la jeunes gens qui se déroulera aux manifestation des hommes et des jeunes gens qui se déroulera au cours du Congrès eucharistique national canadien. Il a spécialement parlé de l'Heure Sainte et de la messe solennelle de minuit, qui figurent au programme de cette manifestation.

M. P.-E. Poirier est promu

L'étude de droit "Milner, Steer, Dafoe, Poirier, Martland and Bowker" vient de perdre un de ses membres en la personne de Mtre Dafoe.

Malade depuis quelques années, M. Dafoe en se retirant de la vie publique, quitte la firme "Milner....".

M. Paul-Emile Poirier devient troisième partenaire ou collaborateur en cette association. Comme Mtre Poirier est un de ceux qui fait honneur aux siens, sans faire de bruit, il nous fait plaisir de souligner cet avancement.

Le Candidat du gouvernement est élu

A Bagot, P. Q.

L'Union Nationale a remporté une victoire dans l'élection complémentaire du comté de Bagot. Le candidat du gouvernement, le docteur Adam, a défait son adversaire, le notaire Dumaine, candidat libéral et ancien député du comté. Sa majorité est de 449 voix. Il n'y a que 4,582 électeurs dans Bagot.

L'apostolat est le grand signe de l'Evangile, la grande nécessité sociale et le grand devoir chrétien.

Abbé TESSIER

TOUS LES OISEAUX N'EMIGRENT PAS A L'ETRANGER

OTTAWA, Can.—Contrairement à la croyance populaire qu'il se produit, à l'automne, un exode général de la gent ailée du Canada, de nombreux oiseaux restent avec nous au milieu même de l'hiver, ainsi que l'établit l'enquête annuelle menée pendant la semaine de Noël, par des observateurs en différentes parties du pays, et dont les rapports sont publiés par le "Canadian Field-Naturalist". C'est autour de Toronto, Ontario, que l'on a trouvé la plus grande variété d'oiseaux; le 26 décembre dernier, les observateurs en ont dénombré 9,234, appartenant à 58 espèces différentes. Il y avait, entre autres, sept espèces de canards sauvages, six de faucons, une bécasse, quatre espèces de mouettes, cinq de hiboux, quatre de piverts, deux rouges-gorges, deux étourneaux, huit cardinaux, et vingt-cinq pinsons chanteurs.

Hamilton, Ontario, vient au second rang pour la variété, avec 9,511 oiseaux appartenant à 57 espèces différentes. Parmi les oiseaux particulièrement intéressants signalés près de cette ville, il y eut un troglodyte d'hiver et une grive rousse. Toronto et Hamilton ont toutes deux l'avantage d'une situation relativement méridionale et de la proximité de vastes nappes d'eau, de sorte que leur population d'oiseaux hivernants comprend de nombreuses espèces terrestres et aquatiques.

En plusieurs endroits de l'est du Canada, on a signalé, outre les habituels mésanges, sitelles et piverts, l'hivernement de pinsons du nord exceptionnellement nombreux. Parmi les faits remarquables mentionnés dans les rapports venant de l'ouest, comme également exceptionnelles, l'invasion de zones cultivées du centre de l'Alberta par des geais du Canada et la présence de nombreux oiseaux aquatiques et oiseaux de rivage dans la région tempérée du sud-ouest de la Colombie-britannique.

Ces relevés ont été faits à une époque où les oiseaux sont stationnaires; la migration vers le sud étant achevée et le retour vers le nord pas encore commencé. Un certain nombre des oiseaux signalés à Toronto et à Hamilton, comme la bécasse, les rouges-gorges, les étourneaux, le troglodyte et la grive rousse, hivernent habituellement plus au sud; et l'on peut considérer comme des trainards ceux que l'on a vus au Canada pendant la semaine de Noël. Au contraire, on peut considérer comme normal de voir hiverner des canards, faucons, mouettes, hiboux, piverts, cardinaux et pinsons chanteurs sur les rives plus méridionales des Grands lacs.

3ème CENTENAIRE de la FONDATION

QUEBEC.—Les Ursulines de Québec célébreront le 1er août 1939 le troisième centenaire de la fondation de leur monastère par la vénérable Marie de l'Incarnation (Marie Guyart) et de ses deux compagnes, Marie de St-Joseph et Cécile de Ste-Croix. En guise de préparation, les Ursulines, par divers moyens de publicité et le concours de leurs anciennes élèves, s'efforcent de faire connaître davantage la vie de leur fondatrice et invitent les Canadiens français à demander les miracles nécessaires à sa canonisation. Une série d'articles paraitra prochainement dans les journaux du Canada français, signés par des personnalités religieuses et laïques, et servant à intensifier la dévotion envers la "Thérèse du Nouveau-Monde".

POUR L'ALLEMAGNE



Premier envoi que font les Etats-Unis pour l'Allemagne. Cette immense bouteille de gaz en contient 17,900,000 pieds cube. Il est extrait d'Amarillo, Texas, et est expédié sur le Dessau, vaisseau allemand.

CONFERENCE DES PROCUREURS-GENERAUX DES PROVINCES

A Ottawa

OTTAWA.—Les procureurs généraux de toutes les provinces canadiennes vont être invités à Ottawa pour renseigner la commission des banques et du commerce de la Chambre sur les mesures prises pour réglementer les sociétés du petit prêt et poursuivre les usuriers, qu'ils soient personnes privées ou corporations.

La commission a pris cette décision après avoir entendu M. Dunning, ministre des finances, déclarer: "Il y a là une question que nous ne pouvons pas laisser tomber sans tenter un effort pour que le contrôle sur cette sorte d'affaires embrasse toute la nation".

La réglementation des petites sociétés de prêt a retenu plus qu'aucune autre question l'attention du comité dans la dernière session. Elle est de nouveau à l'ordre du jour. Des difficultés de juridiction l'embrouillent, et le surintendant de l'assurance, G.-D. Finlayson, dit que le département de la justice a trouvé impraticable d'en référer à la Cour Suprême.

W.-A. Tucker (lib. Rosthern) a suggéré d'inviter les procureurs généraux du Québec et de l'Ontario, vu que c'est dans ces deux provinces que les usuriers exercent le plus de ravages. Mais d'autres membres de la commission ont opiné que toutes les provinces devraient être consultées, et ils ont gagné leur point.

Chaque procureur général sera donc invité à se présenter ou à se faire représenter devant la commission, ou au moins à exposer par écrit ce qu'ils font pour combattre l'usure. De l'avis de M. Dunning, il faut opter entre deux lignes de conduite:

1—Affirmer la juridiction du Dominion en légiférant sur cette question. Les adversaires de la juridiction fédérale n'auraient alors qu'à en appeler aux tribunaux.

2—Abandonner ce domaine aux provinces, le Dominion se restreignant au Money Lenders' Act, qui fixe le taux maximum de l'intérêt, mais laisse tout le reste aux provinces.

QUEBEC.—A partir du 7 mars prochain, durant quatre semaines consécutives, l'Ecole d'Action catholique féminine de Québec franchira une deuxième étape en invitant ses élèves de l'an dernier à une seconde session de cours, sans abandonner ceux de première année, qui sont offerts à de nouvelles recrues. Des radio-causeries précéderont ces deux séries successives de cours et en montreront l'opportunité pour les dames et demoiselles enregimentées dans les cadres de l'Action catholique.

UN CARDINAL DECEDE

CITE VATICANE.—S. Em. le cardinal Luigi Capotosti, dataire de Sa Sainteté, est décédé une semaine avant d'avoir atteint sa 75ième année. Le prélat souffrait de bronchite depuis quelques jours et les derniers sacrements lui furent administrés, alors que tout espoir fut perdu.

Elevé à la pourpre cardinalice en 1926, le cardinal Capotosti avait pour fonctions de classer les documents innombrables du Pape. Le défunt était né à Montegiberto, dans le diocèse de Fermo, le 23 février 1863, avait été ordonné prêtre en 1885, élu évêque de Montigliana le 8 avril 1908 et sacré à Fermo par Mgr Castelli le 31 mai suivant. S. Em. le cardinal Capotosti fut ensuite nommé secrétaire de la Sacrée Congrégation des Sacrements le 8 juin 1914, et transféré au siège titulaire de Thermae au Consistoire du 22 janvier 1915; créé cardinal-prêtre le 21 juin 1926, il avait reçu le chapeau le 24 juin avec le titre de Saint-Pierre-ès-Liens, dont il avait pris possession le 25 juillet. Il avait été de plus légat pontifical au Congrès eucharistique national de Lorette, en septembre 1930, au Congrès eucharistique régional de Macerata en septembre 1933. Il avait été nommé prodataire de Sa Sainteté par bref du 29 juillet 1931 et dataire le 23 septembre 1933.

Histoire du Canada

en DEUX mots

Monnaie étrangère

MONTREAL — Une centaine de petites boites de bois, vigoureusement liées, et contenant 1,000,000 de belles pièces de monnaie de la république San Domingue, ont passé par ici venant du trésor d'Ottawa, et en route pour les Antilles. C'est la première fois que le trésor canadien frappe ainsi des pièces de monnaie pour un pays en dehors de l'Empire Britannique.

Film interdi

VANCOUVER — Trois mille personnes se sont rendues pour rien au cinéma dans l'espoir d'y assister aux représentations du film "China Strikes Back".

La censure provinciale a empêché ces représentations parce qu'à son avis ce film constitue de la pure propagande.

Le Cardinal prêchera

QUEBEC.— S. Em. le Cardinal-Archevêque de Québec sera le prédicateur du carême, à la basilique-cathédrale de Notre-Dame. Le thème de ses sermons sera: "Le Sacrifice de la Messe".

Aumonier militaire décédé

MONTREAL—M. l'abbé J.-A. Ducharme, qui ut aumônier militaire dans le 64e régiment et fit du service sur les champs de bataille, deux années, pendant la grande guerre, est décédé le 11 février à l'âge de 56 ans. Depuis 1919, il était aumônier à Ste-Anne de Bellevue et remplissait la charge d'aumônier du régiment de Joliette. Le major abbé Ducharme était né en cette ville et y sera inhumé aux cours d'une cérémonie religieuse et militaire.

Canadiens à Budapest

QUEBEC—Le Service de Voyages de l' "Action Catholique", vient d'organiser un pèlerinage qui conduira un contingent de voyageurs au Congrès eucharistique international de Budapest. Ce pèlerinage est sous le haut patronage de S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, et sous la direction spirituelle de son représentant officiel à ce congrès, S. Exc. Mgr Plante, évêque auxiliaire de Québec. Le voyage comprend en outre la visite de sept pays et s'effectuera du 3 mai au 23 juin.

A l'ombre de nos Clochers



CORR. G. Souci

ORIGINE DE LA PAROISSE

Le nom lui vient d'un employé du chemin de fer — un Chauvin qui n'avait de Canadien français que le nom .... mais qui, évidemment voulait se créer une postérité; il ne se doutait pas que son geste aiderait à étendre la civilisation latine, et à implanter notre doux parler dans cette région.

Je me suis laissé dire que des "feuilles-réclame" au sujet des possibilités agricoles du terrain, furent envoyées et distribuées dans les chantiers du Canada-Est, même aux Etats-Unis, avec le résultat qu'en 1908, les deux premières familles, celles de M. J. Saint-Pierre et P. O'Brien, (irl. catholique) venaient s'y établir. D'autres, attirés par le beau nom canadien-français, comme aussi par la fertilité des vastes plaines-planches qu'ils avaient visitées antécédemment, et que l'on disait si propres aux riches moissons de blé, arrivèrent en 1909 et 1910. Ce furent: MM. L.-E. Roy, M. Rivard, M. Pelletier, A. Poirier, E. Gagnon, Arthur Bélanger, Ad. Bélanger, A. Dumont, D. Poirier, T .LaPlante (sr.) T. Laplante (jr.) ,M. Charrette, J. Hébert, M. Lambert.

D'année en année, on voyait s'augmenter le nombre des colons.

Une petite planchette clouée à un poteau, près de la voie ferrée, et portant le nom de l'endroit, était la seule indication lors de l'arrivée des premiers colons de 1908. Il y avait bien, au centre du futur village, une petite croix érigée par on ne sait qui — heureux présage tout de même.

La première maisonnette fut construite par M. J. St-Pierre; cette même année, une petite bâtisse pouvant servir de "gare" fut aussi élevée. Chaque nouveau colon bâtissait son modeste domaine, de sorte que bientôt on vit s'élever plusieurs hameaux.

Il manquait cependant quelque-chose à ces braves gens: le ministre de Dieu; car tous les nouveaux venus étaient nonseulement Canadiens français, mais catholiques. Mme J. St-Pierre, femme éminemment chrétienne, se chargea donc d'écrire à Mgr Legal, de sainte mémoire, alors évêque d'Edmonton, sollicitant un prêtre parlant le français. On était alors au temps de Pâques. Le prélat délégua immédiatement le Père Fahner (Allemand, mais parlant français). Pendant son séjour au milieu des colons, il fut ébergé chez Mme J. St-Pierre, où tous se rassemblaient pour les offices religieux, la messe y comprise. Peu après, le R. Père Gabouri, prêtre du S. C., fut nommé desservant non résidant; il venait de Wainwright à certaines époques déterminées.

En 1909, probablement vers la fin de l'année, le R. P. Albert Soyer, ptre du S. C., lui aussi, arriva en qualité de "Père" de la colonie; il y demeura jusqu'en 1917, quand il fut remplacé par le R. P. J.-H. Huet, ptre du S. C. Ce dernier, mort le 21 janvier 1934, a laissé un souvenir ineffaçable; la belle église actuelle est le monument de son zèle; ses vertus, sa bonhommie, ses talents administratifs, son sens d'économie et son esprit paisible, lui ont acquis la reconnaissance et la vénération des paroissiens qu'il a quittés trop tôt.

De 1909 à 1912, la messe fut célébrée dans la maison de M. L. Roy, où se retirait aussi le R. P. Soyer. En 1912, les paroissiens s'unirent pour construire, sous la direction de M. T. LaPlante, ouvrier en chef, le presbytère actuel; c'est là que, jusqu'à ce que fut bâtie l'église, eurent lieu les cérémonies religieuses. Dès 1912 aussi, on vit s'élever deux magasins généraux, une écurie de louage, un bureau de poste, une boutique de forge, la maison de pension de M. J. St-Pierre. Puis la Banque des Marchands vint installer un bureau; un magasin de fer et une boucherie furent ouverts; une agence d'instruments aratoires vint s'implanter. L'école publique "Killarney" eut aussi ses débuts en cette même année. Actuellement, la majorité des enfants fréquentant cette école sont Canadiens français. Mlle Stelle O'Brien, fille unique du colon O'Brien, ce dévoue pour la jeunesse, à qui elle enseigne le français autant que l'anglais et la religion.

Quand, en 1917, le R. Père Huet, devint curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Chauvin, son premier souci fut la construction de l'église. La confiance des paroissiens conquise, il lui fut facile d'obtenir leur coopération pleine et entière pour cette gigantesque entreprise. Elle fut commencée en 1918 et terminée en 1919, sauf la sacristie.

M. J. St-Pierre et son fils, Thomas, de concert avec M. J. Poirier et ses deux fils, aidés de trois paires de chevaux, creusèrent les fondations de l'église, le R. Père Huet était toujours l'âme dirigeante. Les fonds furent recueillis de la façon suivante: les paroissiens plus en moyen, firent des dons substantiels, puis on organisait parties de cartes, râfles, bazars, parties de paniers, etc., etc., au profit de la bâtisse. Parmi les dévouements obscurs qui s'exercèrent alors et qui se continuent toujours, on signale le zèle infatigable et le tact admirable de la famille A. Poirier, H.-J. Poirier, St-Pierre, et beaucoup d'autres. On mentionne les services non ordinaires que rendirent, en particulier, Mme M. Sévigny, et M. Eugène Côté.... inlassables, ils évoluaient, initiative après initiative, pour rassembler les gens et les inciter sans contrainte à vider leurs bourses en faveur de la paroisse.

Comme pour la construction du presbytère, les paroissiens donnèrent encore leur temps gratuitement; seuls les dirigeants des travaux reçurent une rémunération monétaire. Le sous-sol fut le lieu des offices religieux pendant deux hivers. M. Eugène Côté, nommé plus haut, fut le briqueleur attitré de l'édifice; M. Philippe St-Pierre, fils de M. J. St-Pierre, posa la croix au sommet du clocher. Ce n'est qu'en 1933 que la sacristie fut terminée.

Dès 1919, le district scolaire séparé, dit "St-Aubin" fut organisé. H. J. Poirier, P. O'Brien, R. L. St-Jean, en furent les premiers commissaires, René Pagé, sec.-trés.

L'enseignement se donna dans le presbytère, où différentes institutrices laïques se succédèdent. Ce furent Mme Corriveau, Mme Tessier, Mlles Konoboy, Jeanne Roy, Léa Tellier, Mde Léger, A. LaPlante, Robert, L. Trottier, Mme Sutherland et Mlle Morin.

A l'ouverture de l'école, 40 bancs ne suffisaient pas au nombre d'enfants. En août 1933, le R. Père Huet alla lui-même à St-Laurent où se trouve la maison-mère des Rév. Srs de Ste-Croix, et fit de telles instances auprès des autorités de la Congrégation, qu'il fut décidé sur-le-champ d'y envoyer quatre religieuses pour fonder durant l'été suivant, Vers la fin d'août donc, les Rév Srs M. de Ste-Léonide, supérieure et maîtresse de musique, Sr M. de St-Médard, directrice de l'école et institutrice, Sr M. de Ste-Gaston de la Croix, maîtresse de français, et Sr de Ste-Anastasia, cuisinière, arrivaient à Chauvin. M. H.-J. Poirier, mit alors sa maison à la disposition de la petite communauté, préférant loger dans son garage avec sa digne épouse, et avoir des religieuses au service de l'éducation de la jeunesse canadienne-française de la paroisse.

En septembre, on changea le local des classes, du presbytère à la sacristie, où furent aménagées deux appartements assez grandes pour contenir tous les enfants.

La paroisse de Chauvin était à son apogée, et rien alors ne faisait entrevoir les malheurs qui devaient bientôt assombrir son ciel, voire même jeter une note de découragement dans bien des coeurs.

Dès janvier 1934, le décès du R. Père Huet, créait un vide difficile à combler.

Il fut remplacé par M. l'abbé R. Bérubé. Quatre mois plus tard, M. l'abbé N. Chartrand devenait curé de la paroisse du Sacré-Coeur, poste qu'il occupe encore actuellement. Cette même année vit la sécheresse menacer la région; la situation s'agravant d'année en année, plusieurs familles allèrent ailleurs chercher ce que leur refusait le sol, naguère si productif; en moins de deux ans, 45 familles canadiennes-française quittèrent leurs terres — histoire navrante qui nous rappelle le poème de Goldsmith: "Le village désert".

La population totale du village de Chauvin est de 350, dont 182 Canadiens français. L'école St-Aubin compte actuellement 27 élèves! une pitié! Les religieuses de Ste-Croix y poursuivent leur tâche de dévouement auprès de ces enfants.

D'aucuns croient que la paroisse est destinée à disparaître; d'autres, plus optimistes, et nous sommes portés à les appuyer, sont plus confiants et prévoient une heureuse renaissance bientôt. Ils espèrent avec beaucoup de foi qu'avant longtemps, on verra revenir ceux qui, par nécessité, ont dû quitter la région en ces derniers temps.

Au sud, à l'est et un peu à l'ouest, le sol est sablonneux ou sableux; au nord, la terre est de bonne qualité argile. On y cultive le grain, surtout le blé et l'avoine; le rendement du blé est toujours de première qualité — quand il y en a .... L'élevage des animaux se pratique aussi. Les produits trouvent des marchés à Edmonton, Winnipeg et Saskatoon.

LAFOND

Corr:—Lecro Niqueur

Allo, ici, Lafond....

La chronique vous revient après un an d'absence. Le correspondant souffrait de mal chronique, mais ça se passe. Pendant son silence, la paroisse n'en n'a pas moins marché et "La Survivance" aussi, preuve que les grands hommes ne sont pas indispensables.... et les petits non plus.

Jetons un coup d'oeil sur la paroisse d'abord. Au premier jour de l'an, le Curé nous donnait les statistiques vitales. Nous comptons 97 familles, toutes de langue française, mais avec un peu de bonne volonté, on pourrait tout de même en ajouter une couple de langue anglaise. La mort nous a visités huit fois durant le cours de l'année écoulée. D'autre part, la réserve du Lac La Selle étant sur les confins de la paroisse, les sauvages ont franchi les frontières quinze fois et pour l'an qui vient, on craint une invasion plus sérieuse, étant donné les huit mariages célébrés dans le cours des derniers mois.

Parmi les événements les plus marquants, mentionnons le passage de Monseigneur l'Archevêque pour la confirmation, le séjour de deux Religieuses de l'Assomption pour le temps du catéchisme, le départ de deux autres jeunes filles de la paroisse pour le noviciat de St-Albert: Mlles Aurore Henley et Adrienne Foisy, ce qui porte à sept le nombre des vocations religieuses à Lafond, dans une couple d'années.

L'histoire du patelin s'est poursuivie sans secousses. Quelques familles nous ont laissés pour la côte et une est revenue.

M. Joseph Durand qui remplissait les fonctions de secrétaire à la Municipalité Champlain est retourné à l'enseignement et M. Léo Maurice l'a remplacé.

Aux écoles, il y a eu quelques changements aussi. Mlle M.-R. Mathieu est principale à l'école de Lafond et Mlle Florence Brosseau y enseigne aussi. A Cartier, Mlle Simone Brosseau dirige l'école, assistée de Mlle Alice Lamoureux et à Foisy, Mlle Lucille Gagné est en train de gagner ses épaules. Tout le monde est content, institutrice et commissaires.

Aux écoles de Lafond et Cartier les Avant-Gardes fonctionnent à merveille. Et avant qu'on l'oublie, Joseph Fouquette, ancien A-Gardiste de Lafond, au collège des Jésuites depuis septembre, fait honneur à son village; il paraît même qu'il était fier, ces derniers jours d'exhiber la médaille d'honneur devant les visiteurs.

Si on jette un coup d'oeil dans le domaine des élections municipales et scolaires, pas besoin de dissertation pour prouver l'ascendance normande de nos gens. Espérons que du choc des idées sortiront la lumière et le progrès.

La construction a battu son plein à Lafond depuis une couple d'années. On y compte plusieurs maisons neuves toutes pimpantes et il paraît que plusieurs propriétaires se proposent de faire des améliorations et une toilette neuve à leur demeure pour ne pas demeurer en reste. Tout cela va donner à notre village un air pimpant et à vous tous l'envie d'y arrêter quand vous passerez par ici.

On compte sur une bonne récolte l'année qui vient, afin de mettre tout le monde de bonne humeur. Nous avons été particulièrement éprouvés l'an passé. Les gens du métier nous ont cotés à 4 ou 5 minots en moyenne. Admettez qu'il faut avoir une dose d'optimisme pour garder le sourire. N'inporte, on "toffe".

On parle de nous donner un chemin pour rejoindre le gravier quelque part dans le sud-ouest. Depuis si longtemps que la question s'agite, il est à peu près temps que l'on se décide de faire quelque chose. Est-il convenable, que des endroits comme St-Paul, Bonnyville et Cold Lake, sans parler de Lafond, restent isolés du reste de la Province. Il va falloir que notre député pense à nous autres et que les "Big Shots" de St-Paul et Bonnyville se décident à enterrer la hache de guerre et donnent un coup de collier. Nous y reviendrons.

Et puis, les amis, qu'est-ce que vous pensez de la nouvelle toilette de "La Survivance"? Ici, on trouve que c'est épatant: la vignette de la bénédiction paternelle, la disposition de la matière, les nouvelles, la politique, le supplément et tout. Bravo, "La Survivance". Donnons lui tous un coup de main, c'est notre journal.

NAISSANCE

Chez M. Hervé Malo, une fillette portée au baptême le 13 février par ses grands-parents: M. et Mme Richmond Malo.

Ecole Cartier

	Cat.	Fr.
GRADE IV		
1ère—Annette Lafrance 85		87
2ème—Robert Lafrance 80		80
GRADE III		
1ère—Rose Tremblay 80		85
2ème—Adrien Vean 75		70
GRADE II		
1er—Roger Lafortune 85		80
2ème—Françoise Côté..........80		75
GRADE I		
1ère—Yolande Pigeon 70		70
GRADE "A"		
1ère—Yuette Lafortune 75		85
2ème—Luc Lafrance 70		70
GRADE IX		
Thérèse Jean 91		100
Cécile Jean 88		100
GRADE VII		
Hélèna Jean 87		80
Thérèse Côté 82		90
GRADE VI		
Gabrielle Bergeron 85		90
Bernard Lamoureux 76		95
GRADE V		
Antoinette Guindon 72		95
Raymond Caouillard 60		95

CUT KNIFE

CERCLE D'ETUDES

Un mort qui parle, un brancho à monter, une connaissance assez étendue des lois du pays, une diplomatie et un tact avec un bon jugement à employer en maintes occasions, une adresse à toute épreuve, une discipline sévère, tels furent les différents points et événements intéressants de la conférence de M. Walter Kingston, au cercle d'études, mercredi dernier. A juger par les nombreuses questions demandées par une très bonne assistance, la soirée fut certainement une de nos plus intéressantes de la série. Grand merci à M. Kingston pour sa conférence sur ses expériences personnelles et sur les devoirs de la Police Montée. La prochaine conférence aura lieu le 26 février sur l'histoire des partis politiques du Canada, par M. Ernest Churchman.

SOIREE

Malgré un froid sibérien, la soirée, sous les auspices des Dames de Ste-Anne, le 14 février dernier, a remporté un vrai succès. Les prix de bridge furent gagnés par Mme M. McKeown et M. Ed. Winchell; les prix de consolations ont été donnés à Mme Albert Forest et M. Leslie Barr. Un beau programme de chansons et de musique termina la soirée.

PARTIE DE GOURET

Mercredi dernier, le 16 février, le club de gouret du collège de St-Thomas de Battleford est venu rencontrer notre club local. Le Père Simon et ses joueurs s'en venaient ici avec une réputation invincible; déjà 17 parties de gagnées et pas une seule de perdue pendant cette saison. Malgré cela, nos joueurs firent très bonne impression dans la première période, mais dûrent admettre une sérieuse défaite, lorsque la partie fut terminée. Le score fut de 11 à 3 en faveur de Battleford. Après la partie, un magnifique souper fut servi aux joueurs et aux notabilités de la ville et de la campagne par les Dames de Ste-Anne et les "Homemakers". A ce banquet intime, M. E. Churchman, agissant comme maître de cérémonies, invita tour à tour les personnes suivantes à dire quelques mots: M. Lucien Dion, maire du village, M. Harry Boden, maire de la municipalité, Rév. C.-E. Arès, curé, R. P. J. Simon, O.M.I., directeur-gérant du club du Collège de St-Thomas, de Battleford; ainsi que les capitaines O'Grady et Sprake. Mlles Lucille Dion, Marie Bird et M. Georges Forest prirent part au programme. Nous remercions bien sincèrement le club du Collège de St-Thomas et les Autorités de cette maison d'enseignement d'être venus nous donner cette partie intéressante de hockey et dont le profit net doit aller au maintien de notre hôpital local.

LA COMMISSION ROWELL

Il serait très à propos, il nous semble, dans l'intérêt économique du pays, si la Commission Rowell prenait le temps d'assister à quelques jours de session de nos législatures provinciales et même celle d'Ottawa, afin que les membres de la Commission voient par eux-mêmes comment sont dépensés nos deniers publics en rapport avec ceux qui font nos lois. Le rapport de la dite commission sur le sujet, à n'en pas douter, serait très intéressant.

MALADES

Mlle B. Thibodeau a reçu l'autre jour la nouvelle que son père, M. Gédéon Thibodeau, de Lestock, était très malade. Les derniers rapports indiquent que sa santé prend du mieux après un examen sérieux à Saskatoon.

Mme Dm. Rak, qui, depuis plusieurs mois était sous les soins du médecin est rendue à l'hôpital de Nord Battleford, pour opération.

A tous, nous leur souhaitons prompt rétablissement.

GUY

DECES

M. Cyrille Fortier est décédé dimanche matin, le 6 février à l'âge de 58 ans.

Les funérailles eurent lieu mardi matin, le 8.

A la famille éprouvée, nos meilleures sympathies.

* * *

Dimanche, le 13, avait lieu à l'église une soirée dramatique organisée par les amateurs de Guy. Les acteurs remplirent leur tâche à merveille.

Nous souhaitons les revoir bientôt à l'oeuvre.

LEGAL

DECES DE MME DELAURIERS

Samedi, le 12 février, s'éteignait pieusement à la maison paternelle, Achille Deslauriers âgé de 32 ans. Il était assisté du dévoué vicaire de la paroisse, M. l'abbé Leclerc, et soutenu par les prières de la famille réunine. Il a succombé à une pneumonie après cinq jours de maladie. Achille était le fils de feu Alexandre Deslauriers et de Dame Marie Mélanie Jeannotte.

Les funérailles eurent lieu mardi matin à 10h. 30, dans l'église de Legal, au milieu de nombreux parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par le sympathique Curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. l'abbé Leclerc.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le corps était porté par MM. Ladislaus et Félix Messier, cousins du défunt, Télesphore Létourneau, Cléophas Boisvert, Roger Durand et Paul-Emile Laforce.

Le défunt laisse, outre sa mère, deux frères: Camille et Rémi de Legal, et quatre soeurs: la Révérende Soeur Deslauriers du Couvent Youville, St-Albert; Mme Achille Létourneau, de Legal; Mme Amédée Brisson et Mme Roger Cyr de Chisholm.

Mme Deslauriers et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grande épreuve.

CALGARY

Corr: Marceau

GRANDE SOIREE

N'oublions pas cette fête.... le Mardi Gras. Venons tous à la première Mascarade organisée par le Cercle des Jeunes Gens. On dit que le programme est intéressant.

La fête aura lieu à l'école des Saints-Anges à 8h. précises. Invitez vos amis.

DE RETOUR

M. et Mme R. M. Spence reviennent au foyer heureux de leur voyage dans l'Est du Canada et de la Floride.

LOS ANGELES, Cal.

Corr: M. J.-R. Thibodeau

Oh! quel magnifique bal notre Cercle Jeanne d'Arc eut samedi, le 12, Valentin et Lincoln. Il y avait peut-être encore plus d'entrain que d'habitude. Les raisons? On ne sait pas. Mais peut-être que ce fut de ce qu'un plus grand nombre de nos très jeunes Canadiens y assistèrent. Et c'est qu'il y en a de nos jeunes Cadiens! Nous commençons à les ramasser afin qu'ils se connaissent entr'eux, s'amusent, et puis....! eh bien! Et c'était des voir sur le plancher à se débattre! Danser le "big apple" qu'ils appelaient cela. Jamais chose pareille ne s'est vue. Vous connaissez le "big apple"? Nous vous y mettons! Si nos reins et notre coeur le permettent. Etions-nous ainsi, tel qu'eux à leur âge? Ca nous fit du bien des voir répéter un moment, notre bon vieux temps. Que c'était bon pour nous alors de danser! Lorsque nous nous lancions dans un joli menuet ou dans une belle danse carrée, il nous semblait que rien au monde pouvait se comparer. Et peut-être que non. J'en doute encore. C'était à nous alors de montrer comment faire les choses. Ce n'est pas nous qui aurions donné notre place à d'autres! Nous étions au plein milieu. Le monde nous appartenait. Et c'est justement ce que nos jeunes firent samedi soir. "Il est grand temps qu'on enseigne aux gens comment faire", semblaient-ils dire.

Inutile d'essayer de nous mêler parmi eux; la sagesse dicta de leur céder place. Nous leur laissâmes toute l'espace voulu, ce qui fut considérable. Fallait bien. Ils ne se gênaient pas. Lorsqu'il leur vient à l'idée que c'est le temps de faire une tournette, (qui pourrait être plus gracieuse il me semble), ou de se lancer une jambe ou un bras dans une direction quelconque, (personne ne sachant pourquoi), gare à ceux qui sont sur la route! Ils n'avertissent pas, et c'est vite fait. C'est bien eux qui s'occupent s'il pourrait y avoir des dommages! Si le voisin conserve son entier! J'en ai entendu un dire: "excusez". Il compensa pour tout le reste. Et tout ceci est très bien; tel que ce doit être; tel que nous étions. C'est à leur tour maintenant.

Nous les regardons nous répéter. Et c'est la mode de ne jamais cesser un instant de mâcher de la gomme en dansant vous savez la jeunesse! Que tu es belle! Et vous, les jeunes, comme nous vous aimons!

Et puis, nous avions un nouvel orchestre. Huit magnifiques exécutants, un chantre, et une chanteuse, les "Southern Californians" sous le pianiste Arthur Pajares. Quel orchestre! Qu'on a tapé! Nous croyons avoir fait un pas en avant en nous le procurant.

* * *

Un bal ne nous fatigue pas! Le lendemain soir, demanche, nous étions chez Mme J. Godbout pour son anniversaire. Jolis cadeaux. Ces fêtes arrivent tellement souvent que ça nous surprend des voir se surprendre.

* * *

Mme D. Duval passe quelques jours chez son frère, M. Geo. Sarrasin. Mme Duval a deux filles mariées et avec familles, tous ici à Los Angèles.

BREYNAT

Le 1er février Breynat fêtait le mariage de deux enfants de la paroisse: M. Alfred Duperron, fils de M. Stanislas Duperron, conduisait à l'autel Mlle Georgiana Plamondon, fille de M. Benoit, de Plamondon. Une assistance assez nombreuse rehaussait la cérémonnie. La noce se continua toute la journée chez le père du marié.

Le nonuveau couple a loué une terre pour demeurer parmi nous.

* * *

Les élections des commissaires d'écoles ont été très satisfaisantes cette année.

A l'école Amesbury, nos Canadiens élisant M. W. St-Jean.

A l'école Parent, la réélection de M. P. Côté, maintient la position avantageuse des nôtres pour l'administration du district.

A l'école "Lyles" M. P. Hébert fut élu; c'est le premier Canadien-français qui occupe ce poste dans ce district. Il nous reste à mettre pied à terre dans le district Wandering River. A l'an prochain!

Il nous faut encore une douzaine de grosses familles de bons Canadiens pour équilibrer l'influence et le moral un peu délabré de nos amis.

* * *

Il y a beaucoup de neige cet hier, près de deux pieds en pleine prairie, et encore plus dans les bois; ce qui gêne un peu le travail des bûcherons qui ont contracté du gouvernement de six à dix mille pieds de bois par famille.

La température se tient entre 20 et 30 sous zéro, ce qui est très facile à endurer pour les voyageurs et les travailleurs.

THERIEN

Corr:—Correspondant

M. Leroux, de St-Paul est en visite chez son beau-frère, M. Denis St-Pierre pour quelques jours.

* * *

Notre institutrice du village, Mlle Laura Trottier, étant malade, est partie pour Edmonton, afin de suivre un traitement; on espère qu'elle nous reviendra bientôt complètement guérie.

* * *

M. Ferdinand Groleau, qu'on avait conduit d'urgence à l'hôpital de Lamont, est revenu chez lui assez bien.

* * *

M. Girard Plouffe, agent des brosses Fuller, est actuellement parmi nous, ainsi que MM. Bureau et Parents, agents des fameux chaudrons "Waterless Wear-Ever". On souhaite à tous les agents plein succès.

M. Ferdinand Groleau et M. Henri Carle ont donné chacun une demi-acre de terrain pour le cimetière. Les paroissiens de Thérien remercient sincèrement ses généreux donateurs.

LA COREY

Corr.:—Laviolette

Dimanche dernier notre Curé a établi la confrérie des Dames de Ste-Anne. Douze femmes ont déjà donné leur adhésion. Après la messe eurent lieu les élections pour les officières. Mme Albert Bureau fut élue présidente avec Mmes Albert Limoges et Albert Ouellette comme assistantes.

Nos félicitations à ces dames et nos meilleurs voeux de succès.

Nous espérons que d'autres augmenteront bientôt ce nombre.

* * *

Mme Sandy McPherson et ses 3 enfants qui, depuis quelques mois demeurait chez son frère, M. Omer Chartier, nous laissait lundi pour Roseland où elle doit rejoindre son mari qui travaille à Winfield.

M. Narcisse Benoit et sa famille qui faisaient sa demeure sur la terre de son frère Oza ont déménagé sur la terre vacante de M. Prosper Limoges.

* * *

Dimanche dernier nous avions notre première soirée familiale de l'année. L'assistance aurait pu être plus considérable. Après le Euchre, les prix des dames offerts par Mme J.-B. Verrier, Mlle A. Couturier furent gagnés par Mmes A. Limoges et H. Verrier. Les prix des hommes offerts par J.-J. Ouellette et Arsense Pleuffe furent gagnés par Jean Remillard et Louis Dumaine, John Bienvenue et Cécile Bureau durent se contenter du prix de consolation. Le prix d'entrée offert par la Cie Brosseau fut décerné à A. Bureau. On procède au tirage du couvert offert par A. Limoges. Mlle Thérèse Duchêne fut l'heureuse gagnante. Après la vente des goûters, M. et Mme Albert Ouellette nous interprétèrent une belle comédie. Nous avons également apprécié le morceau de violon de Mme A. Ouellette avec Mlle A. Couturier au clavier. Nous remercions tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

* * *

M. Albert Limoges passait la semaine à Edmonton par affaires.

M. Camille Verrier nous est revenu de l'hôpital bien portant.

BAPTEMES

Thérèse, Jacqueline, Marie-Ange, fille de M. et Mme Fernand Villecourt. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Lauzon, oncle et tante de l'enfant.

Donald Cameron âgé de 2 ans et fils de M. et Mme Sandy McPherson. Parrain et marraine: Omer Chartier et Mme A.-L. Henry, oncle et tante de l'enfant. Mme J.-J. Ouellette tenait la place de la marraine.

MORINVILLE

Corr: Maximus

Quelques dames donnaient une soirée dans la salle paroissiale, le dimanche, le 13 de ce mois, au profit de la chapelle de la Corée. Un bon nombre des nôtres répondirent à l'appel qui leur avait été fait par le Curé de Morinville, car il s'agissait d'aider une paroisse qui commence et dont les besoins sont toujours si nombreux. A la fin de la soirée, l'on tira le numéro gagnant pour la nappe qui avait été donnée pour le même but, par Mme Ferguson. M. John Gauthier fut l'heureux chanceux. Cette râfle de la nappe de tabl. avait rapporté $91.00. Si l'on ajoute ce montant à celui de la soirée, c'est plus de cent piastres que les membres de cette nouvelle paroisse de langue française recevront de leur aînée.

Nous félicitons les dames organisatrices de leur magnifique succès et les encourageons à travailler encore pour les nôtres qui sont dans le besoin.

* * *

Lundi dernier, le 14 de ce mois, avaient lieu les élections de trois commissaires d'école pour le district Thibeault, c'est-à-dire pour le district du village. MM. Albert Roy, Harris Gibeau et Brochu furent les gagnants de la journée.

* * *

De ce temps-ci l'on se prépare pour l'élection de conseillers de Morinville pour la municipalité de Rae. La présentation des candidats se fit samedi dernier et MM. Rousseau, Chevigny, Tellier et Froment furent mis sur les rangs. Comme l'on semble vouloir contester la présentation de l'un des candidats, l'excitation n'en est que plus vive parmi nos cultivateurs généralement si calmes.

* * *

Nous apprenons à la dernière lutte la mort d'un ancien de Morinville, nous voulons dire M. Achille Dubuc dont les funérailles eurent lieu à Montréal lundi dernier. Nous offrons nos sympathies aux parents qui habitent encore Morinville.

LES MALADES AU CONGRES DE JUIN

QUEBEC.—A part la causerie qui sera radiodiffusée à leur intention en français et en anglais, à Radio-Canada, les malades auront une place de choix qui leur sera réservée le long du parcours de la procession, sur le terrain du nouvel hôpital des Soeurs de l'Espérance, Chemin Ste-Foy. Un sous-comité a été formé à cette fin. M. l'abbé V. Germain, directeur du Service d'adoption de la Crèche St-Vincent-de-Paul, en est le président.

St. Paul

ST. PAUL

Corr:—Paulin

MARIAGES

Emilia Massé, fille de M. et Mme Charles Massé, épousait Ernest Ernes de Vegreville le 17 février dernier.

* * *

Ainsi que Van Brabant, fils de Mme Veuve Van Brabant unissait sa destinée à Fernande Joly, fille de Mme Veuve Raoul Joly.

Présidente de la J.I.C., à laquelle elle se dévouait depuis plusieurs mois, Fernande était escortée à l'autel par un groupe de jocistes en costume aux couleurs bleu et blanc. Accompagnée de la présidente des Enfants de Marie, elle fit sa consécration à la Ste Vierge.

Le R. P. Levasseur, aumônier des jicistes bénit le mariage.

* * *

Albert Tremblay, fils de M. et Mme Joseph Tremblay, teneur de livres depuis quelques années au garage "St. Paul Motors" et Stella Pitré, fille de M. et de Mme Stanislas Pitré, s'approchait aussi de l'autel le 22 février pour recevoir la bénédiction nuptiale. Enfant de Marie, Stella fit sa consécration à la Ste Vierge avant la cérémonie que présidait le R. P. Routhier, curé.

La chorale des Enfants de Marie chanta plusieurs beaux cantiques. Une nombreuse assistance accompagnait les nouveaux mariés.

M. et Mme Aimé Van Brabant se rendaient à Edmonton et St-Albert; M. et Mme Tremblay pour Edmonton et Lamoureux.

A tous, nos meilleurs voeux pour une vie longue et heureuse.

CONGRES AGRICOLE

Si l'on en juge par les inscriptions déjà faites aux cours agricoles qui se tiendront du 7 au 19 mars, la paroisse St-Paul aura une bonne représentation. Au-delà de 30 ont déjà donné leur adhésion. Sans doute que beaucoup d'autres profiterons de l'occasion pour se perfectionner dans les méthodes modernes d'agriculture, et par là rendre leur travail intéressant et profitable. Tous comprennent bien qu'intelligence et méthode, rendent le travail de la ferme supérieur à celui qui ignore toujours les améliorations apportées par l'expérience et le progrès.

ELECTIONS MUNICIPALES

MM. H. Dupré, conseiller sortant et L. Joly, ancien député, sont les deux candidats aux élections municipales du district de Laurier.

LA J. A. C.

Des assemblées générales jacistes ont été tenues aux écoles Poirier et Chartier lundi et mercredi dernier. C'est vraiment réconfortant de voir l'intérêt grandissant des jeunes de la campagne aux problèmes religieux, sociaux et agricoles.

ENFANTS DE MARIE

Les Enfants de Marie ont eu leur sortie annuelle en traîneau, dimanche dernier, chez M. de Moissac. A les voir chanter et jouer toutes sortes de jeux dans la cordiale hospitalité qui les accueillait, on ne pouvait que souhaiter se voir rajeunir.

L'AVANT-GARDE

L'Avant-Garde de l'école du village avec ses 300 membres tiendra sa première assemblée publique. L'A.C. F. A. profitera de l'occasion pour tenir ses élections et discuter des meilleures méthodes pour aider au développement des nôtres dans cette région qu'ils colonisent.

BAPTEMES

Mme Joseph Ridsdale donnait naissance à deux petites filles le 14 février. Malheureusement, une d'elles mourut. L'autre fut baptisée sous le nom de: Marie-Rose.

Le 20 février, Marie, Diana, Lucille Plante, fille de Louis Plante et d'Emérentienne Ouellette, fut aussi baptisée.

Distributeur FAMILEX



M. LEO BELHUMEUR, de St-Albert, Alta., qui, depuis de nombreuses années a eu la confiance de toute la population franco-albertaine et qui, maintenant, distribue les produits canadiens-français FAMILEX.

M. Belhumeur a ouvert, tout dernièrement, un comptoir postal et il peut remplir promptement toute commande que nos compatriotes voudront bien lui confier.

Les produits FAMILEX sont garantis de donner satisfaction ou l'argent est remboursé. Ils comprennent une ligne complète d'articles de toilette, de médecines de familles, produits alimentaires, épices, essences, spécialités domestiques, insecticides, toniques pour volailles et animaux, désinfectants, etc.

Là où il n'y a pas de vendeur FAMILEX, et à ceux qui en feront la demande, M. Belhumeur sera heureux de faire parvenir un catalogue illustré où apparait la liste complète des prix des produits FAMILEX.

Revue de presse

LES JOURNAUX DISENT...

Pour un drapeau canadien

La résolution que le député libéral de North Battleford a présentée à la session fédérale, reçoit bon accueil partout à en juger par la conduite de la Chambre et l'Echo que lui fait la presse canadienne.

Sous le titre: "Aurons-nous enfin un drapeau", l' "Action Catholique écrivait:

Le bon sens gagne petit à petit du terrain à Ottawa. Et avec lui la question du drapeau national fait du chemin.

Si nous sommes une nation, comme on ne se fatigue pas de le dire, et jusque dans les milieux les plus sérieux de Londres, nous devons avoir un drapeau. Au reste, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, tous les Dominions ont le leur; pourquoi le Canada seul, le plus âgé et le plus important d'entre eux, ferait-il exception à la règle.

Nous espérons qu'enfin le débat actuel ne restera pas dans le domaine académique, et qu'il en sortira quelque chose de pratique.

Le "Devoir", lui, donnait la réponse: "Il paraît que nous l'aurons enfin!"

"Il paraît que nous allons l'avoir enfin. Ca ne sera certes pas trop tôt. Depuis l'acte impérial de 1867, le Canada s'était donné, par-ci, par-là, pas très souvent tout de même et chaque fois modestement, des airs d'autonomie; depuis le statut de Westminster, lui conférant ce que tout le monde appelle sans trop savoir ce que c'est "l'égalité de statut dans le Commonwealth britannique", on aurait pu lui trouver parfois des airs de quasi-souveraineté. Il lui manquait cette simple chose qu'est le drapeau, l'emblème aux couleurs de la patrie.

Nous allons l'avoir, un drapeau bien à nous, un drapeau du Canada. Le Parlement vient de se prononcer en conséquence. Mieux encore, les leaders des deux grands partis dans le Parlement, MM. King et Bennett, se prononcent en faveur du projet, déclarent qu'il est temps que le pays se donne un drapeau qui lui soit propre, un drapeau bien à lui.

Reconnaissons le mérite de ces deux-là, mais sans oublier le mérite qui revient au père du projet, un Canadien de langue anglaise, M. Cameron Ross McIntosh, député libéral de la circonscription saskatonne de Battleford-Nord. Celui-ci peut se vanter d'un succès de ténacité. Il y a douze ans qu'il est au Parlement et il ne lui était pas arrivé de laisser passer une seule session sans demander que le Canada ait son drapeau. Chaque fois, dans le passé, son projet était resté en plan, mis en échec par la clique des loges orangistes, toujours au même cri: "**Hands off the Union Jack.** Cette année encore ce sont les mêmes qui ont tenté de la vieille tactique, mais sans atteindre leur but. Les Torontois Church et McNicoll, quelques autres de même acabit, en auront été pour leur démangeaison de derviches hurleurs de l'Empire.

Dès la conférence économique qui, en 1932, réunit à Ottawa des représentants de tous les pays britanniques, le gouvernement, alors dirigé par M. Bennett, avait pu se rendre compte, pour ainsi dire, officiellement du fait que le Canada était le seul à n'avoir pas son drapeau. Le printemps dernier, le premier ministre actuel, M. Mackenzie King, a pu faire la même constatation à l'occasion des fêtes du couronnement. Cela n'a peut-être pas contribué pour peu à déterminer l'attitude que les leaders des deux grands partis ont pris dans le récent débat à propos du choix d'un drapeau.

Reste le choix à faire. Cela relève des spécialistes de la science héraldique. Souhaitons que ceux qui seront chargés du choix nous donnent un drapeau qui rappelle la dualité ethnique du pays, qui soit aussi beau d'apparence que conforme aux respectables règles du blason.

Les insulaires de Grande-Bretagne garderont leur Union Jack, les Canadiens auront leur drapeau, comme les Australiens, les Néo-Zélandais, les Sud-Africains, les Irlandais de l'Eire ont les leurs.

Le "Soleil" de Québec abondait dans le même sens:

"Cette fois il semble bien que les "jingoes" devront s'incliner et que le Canada aura son drapeau, ainsi qu'il convient au seul pays autonome qui n'en ait pas encore.

"Il y a longtemps qu'on discute sur cette question du drapeau que notre pays n'a pas encore. Périodiquement la question s'agite, les fanatiques de l'impérialisme entrent en guerre et l'affaire est remise non pas tant à cause de l'opposition au projet qu'à cause de l'étonnement qui naît du manque d'unanimité sur un sujet qui devrait rallier tous les Canadiens sans exception.

"Voici qu'aujourd'hui une proposition concrète est devant le Parlement et a reçu l'appui des chefs des deux grands partis politiques, les honorables MM. King et Bennett. Il n'y a pas de raison pour que cette proposition ne soit suivie d'une réalisation prochaine. Car il est invraisemblable que le Canada n'ait pas encore son drapeau pour se faire reconnaître à l'étranger quand il a sa monnaie et ses timbres. L'objection du lien britannique et de notre loyauté à la Couronne d'Angleterre ne saurait tenir depuis que tous les autres Dominions ont leur drapeau sans pour cela se montrer moins fidèles que le Canada à leurs devoirs envers la Couronne et à leurs engagements envers les autres parties du Commonwealth".

Faisant appel au patriotisme et au bon sens, "Le Journal" de Québec trouve qu'il est grandement temps que le Canada ait son drapeau.

"Le Canada est le dernier pays britannique qui ne possède pas encore son drapeau. La question a été soulevée bien souvent à Ottawa, mais le débat ne s'est jamais élevé au-dessus du ton académique. Il n'y a pas là de quoi nous montrer fiers.

"Aujourd'hui que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, même Terre-Neuve nous ont damé le pion, aujourd'hui que notre indépendance politique est reconnue par le statut de Westminster et que nous avons un roi bien à nous, il devrait pourtant être possible de prendre une décision sans encourir le reproche de déloyauté.

"Un député vient de revenir à la charge et, si quelques fanatiques se sont encore scandalisés de sa résolution, du moins a-t-on vu les chefs des deux grands partis proclamer que le Canada a droit à ses couleurs distinctives, que le bon sens et le patriotisme le commandent. Naturellement, M. Tommy Church a trouvé moyen d'ajourner la discussion, mais espérons que celle-ci sera reprise, et pas dans dix ans".

AU JUNIORAT ST-JEAN

LE 17 FEVRIER

Dans toutes les autres écoles de la ville, rien de bien saillant en ce jour du 17, c'est une journée de classe ordinaire.

Au Juniorat, c'est grand congé et un des plus beaux que nous ayons eus, puisque tout contribuait à remplir de joie nos jeunes coeurs.

Ce 17 février est une date dans les Annales des Oblats. En ce jour, il y a de cela 122 années, l'abbé Mazenod, le fondateur des Oblats de Marie Immaculée, voyait sanctionner par la plus haute autorité du monde, le Pape Léon XII, les Règles qui devaient régir sa jeune Congrégation.

Les benjamins se devaient de mettre leur coeur à l'unisson et de fêter dignement cet anniversaire.

A 7h., c'est messe de communauté, célébrée par le R. P. Supérieur qui, à l'issue, reçoit le renouvellement des Voeux des Pères et Frères de la maison.

A 9h. 15 ,grand'mess ede l'Immaculée-Conception, célébrée par le P. Vanier, accompagné du R. P. Supérieur et du P. Forcier, remplissant les fonctions de diacre et sous-diacre.

A la fin du dernier Evangile, le R. P. Supérieur reçut de la croix du junioriste trois d'entre nous: Alfred Montgrand, Jean-Marie Montgrand, Arthur Van Hecke.

La partie religieuse n'était pas terminée, vers la fin de l'après-midi, il y eut bénédiction du T. S. Sacrement.

La partie récréative fut marquée au coin de la plus franche gaieté comme de l'intérêt le plus animé.

Après la grand'messe, la rhétorique se mesura sur glace avec la méthode, aidée de la versification et essuya une défaite de 6 à 4, tandis qu'un de ses joueurs n'en fut quitte qu'avec un oeil au beurre, nous avons nommé le P. Michaud.

Au même temps, la préparatoire avait bel et bien les élémentaires, dont les plus grands voulurent prendre leur revanche l'après-midi contre les petits syntaxistes, mais inutile, le pointage n'a favorisé ni un côté ni un autre.

Il fallait bien donner un peu au côté intellectuel et oratoire.

Pour clôturer cette belle journée, nos rhétoriciens se prirent en un duel oratoire devant toute la communauté du personnel et des élèves.

La positive par la voix sympathique et le geste sobre de Georges Joly voulut prouver que Dollard est le vrai type canadien-français, tandis que Cyrille Leblanc de sa parole claironnante, secondée d'un geste nerveux, à Dollard opposa d'Iberville.

Après l'exposé des thèses, s'élève la discussion, vive, fournie, et parfois originale et piquante.

Albert Bouchard et Edmond Douziech se distinguèrent dans la défense de la positive, Joffre Bourgeois et Joffre Ouellette n'ont pas manqué d'intéresser les partisans de la négative.

On mit le point final. Le comité des juges, composé cette fois-ci de 5 membres du corps professoral se prononça sur la valeur des opinions soutenues et sur les discussions qui suivirent.

D'Iberville l'emporta esur Dollard dans les discours eux-mêmes par 74 contre 66, mais la discussion tourna à l'avantage de Dollard par 70 contre 59.

Le R. P. Supérieur, délégué des juges pour rendre public le résultat, ne manqua pas de féliciter chaudement nos rhétoriciens de l'intérêt qu'ils ont apporté et qu'ils sûrent susciter parmi leurs auditeurs pour cette belle question de notre Histoire du Canada.

L'âme humaine a tout à la fois besoin de vérité et de vertu.

P. DESURMONT

Après la 100e session

A la S.D.N.

Bien que le Conseil de la Société des Nations vienne de tenir sa 100ème session à Genève, la paix dans le monde reste toujours menacée.

Cependant, comme le fait observer l'ammbassadeur des Etats-Unis à Paris, M. W.C. Bullitt, "les neuf dixièmes au moins des peuples désirent la paix et l'autre dixième sait qu'après une grande guerre entre des adversaires sensiblement égaux, il ne pourrait y avoir de vainqueur que la mort."

Le comte Della Torre, directeur de l'Osservatore Romano, constate amèrement que la paix est aujourd'hui considérée comme "la grande utopie, et la guerre comme la grande réalité."

Il n'en serait pas ainsi si Dieu n'avait pas été exclu des délibérations de la Société des Nations. L'impuissance humaine à résoudre le problème n'en est que plus visible.

Tous veulent la paix et les gouvernements prennent les meilleurs moyens pour avoir la guerre.

L'industrie du radium au Canada

OTTAWA, Ont.— L'industrie du radium au Canada a fait des progrès en 1937. La propriété de l'Eldorado Gold Mines Limited, au Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest, signale une augmentation appréciable de sa production. Le programme général d'expansion annoncé au début de l'année a été virtuellement accompli, et, pour traiter le rendement accru de la mine, la compagnie augmente la capacité de son affinerie de Port-Hope, Ontario. En comprenant le laboratoire de radium proprement dit, cinq nouveaux bâtiments ont été érigés, et le nouveau matériel permettra de tripler la capacité de l'ancienne usine. On pourra aussi traiter de nouveaux produits, qui ne figurent pas encore à côté du radium, de l'uranium, de l'argent, du plomb et du cuivre, sur la liste, toujours plus nombreuse, de la mine Eldorado. Les produits de l'uranium sont beaucoup employés par diverses industries, dont la céramique, et la demande est plus forte que jamais.

Parmi les travaux accomplis à la mine figurent 8,000 pieds de galeries souterraines, et la construction de plusieurs bâtiments. La mine a été électrifiée par l'installation de nouveaux générateurs et appareils Diesel; l'huile servant de combustible est fournie par les puits de Norman. Ces installations, ainsi que celles d'appareils tels que crible, filtre et nouvelles cellules de flottage, furent terminées en décembre. A Eldorado même on a construit deux réservoirs de 70,000 gallons pour l'huile combustible, un laboratoire de chimie, un nouveau bureau d'analyses, et une nouvelle cuisine-salle à manger de deux étages. Au puits No 2 ou puits en ravin, les travaux ont compris l'installation d'un ligne de transmission électrique venant du centre de l'exploitation, et une route. Le puits à deux compartiments a été approfondi à 125 pieds; un chevalement-abri a été érigé et équipé à l'électricité. A Bonanza, sur la pointe Dowdell, on a aussi achevé des travaux de voirie, une station de force motrice, une forge, un chevalement, et d'autres bâtiments nécessaires.

L'un des événements les plus romanesques de l'histoire des explorations minérales fut la découverte de pechblende et de minerais d'argent faite par Gilbert Labine, en mai 1930, en un point situé au nord-ouest de la baie de l'Echo, Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest. Si l'on considère l'éloignement de cette région, à environ 40 milles au sud du cercle arctique, l'installation d'une mine moderne pouvant traiter 160 tonnes de minerai par jour et employer plus de cent hommes d'une manière permanente, est un exploit remarquable.

L'Action catholique

d'après les
DIRECTIVES PONTIFICALES

UN NOUVEAU LIVRE
du R. P. Archambault, S.J.

L'Action catholique est de plus en plus à l'ordre du jour. Dans tous les diocèses les fidèles se groupent en rangs serrés afin de défendre leur foi et d'étendre le règne du Christ.

Mais ces organisations doivent avoir, pour répondre aux directives pontificales, un esprit et des règles bien déterminés. Plusieurs auteurs les ont indiqués dans des ouvrages publiés en Italie, en France, en Belgique, etc. Rien encore sur ce sujet n'avait paru au Canada, appliquant à notre situation les normes de l'Action catholique qui, d'après les directives de Pie XI, doivent s'ajuster aux conditions de chaque pays.

Cette lacune, le R. P. Archambault vient de la combler. Titulaire depuis plusieurs années de la chaire d'Action catholique à l'Université Laval, il nous donne en un volume de 160 pages la substance de son enseignement. S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., en souhaitant à cet ouvrage "une large diffusion", l'a appelé "le Manuel de chez-nous", et S. Exc. Mgr Gauthier le recommande au clergé et aux fidèles parce qu'"ils trouveront dans ces pages, sur un sujet qui doit préoccuper prêtres et laïcs, les précisions et les éclaircissements utiles".

Ce volume, publié par l'Ecole Sociale Populaire de Montréal, se vend 50 sous l'exemplaire à L'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

TRIBUNE LIBRE

Nous n'acceptons que des lettres signées, ne portant aucune attaque individuelle. Le signataire est le seul responsable de ses avancés.

Une erreur dans la typographie a abîmé un peu le texte de la lettre de Monsieur Tremblay. Afin de lui conserver toute son intégrité, nous en faisons une nouvelle publication.

Monsieur le Rédacteur:

Si le parti libéral a retardé quelque peu à répondre à votre invitation, de vous envoyer des communiqués, ce n'est pas par manque d'intérêt à votre journal, mais plutôt parce qu'il attendait l'occasion de rassembler ses membres pour leur soumettre la proposition.

Nous ne croyons pas qu'il soit juste de nous forcer à concurrencer en matière de publicité, le gouvernement actuel qui ne se gêne pas de se servir des deniers publics pour payer la composition et la traduction de certains articles de propagande.

Vous avez remarqué sans doute que les deux communiqués du Crédit Social, déjà publiés, étaient signés par deux employés du gouvernement, recevant au-delà de $5,000.00 par année. Avez-vous songé que ces salaires pouvaient provenir de pauvres fermiers canadiens-français de Girouxville, de Falher, de Donnelly, ou de McLennan, à qui on avait enlevé le pain de la bouche l'automne dernier, les forçant à payer des taxes dont ils ne pouvaient rencontrer le paiement sans s'imposer de dures privations. Pour payer ces propagandistes, on offre en vente le 3 mars prochain, 521 terres dans le district ci-haut mentionné. On menace de mettre les propriétaires dans le chemin au lieu de leur aider comme tout bon gouvernement doit faire.

Et si notre gouvernement crédit social est réellement sympathique aux Canadiens français, ses employés si grassement payés eussent pu éviter des traductions littérales et écrire leurs articles en un français convenable.... mais pour cela il eut fallu donner un peu d'ouvrage rémunéré (?) à un des nôtres qui connait sa langue!!!!

Nous, du parti libéral, sommes bien disposés à vous fournir de temps à autre quelques communiqués en matière politique, mais nos moyens ne nous permettent pas de vous garantir un service régulier.

Nous comptons surtout sur la presse indépendante, pour propager notre programme et sur tous les individus soucieux de redonner à la province un gouvernement responsable.

Vous remerciant bien sincèrement pour l'espace offert dans vos colonnes, et vous assurant de notre désir de vous assister dans votre travail, veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

—J.-H. TREMBLAY.



QU'EST DEVENU LE RESPECT DE LA PAROLE DONNEE?

"**C'est par des cordes qu'on attache les boeufs, c'est par des paroles qu'on lie les hommes**"; cette vieille maxime populaire dit tout le respect que l'on avait autrefois pour la parole donnée.

C'est le grand honneur de la France, dit M. Henry Reverdy, d'avoir pendant des siècles mis en application cette maxime et respecté la parole une fois donnée et le contrat librement conclu. Ce n'est pas pour rien que le mot franc est synonyme de français.

Mme de Sévigné disait déjà "qu'elle connaissait des âmes de paysans droites comme des lignes et qui pratiquent la vertu comme naturellement les chevaux trottent".

Un peu plus tard, à la fin du XVII siècle, Thomas du Fossé écrivait dans ses Mémoires: Il est très commun chez nous qu'on fasse des baux de fermes de douze ou quinze cents livres de rente sur un méchant papier avec une signature privée, et l'on est cependant aussi bien payé que si tous les notaires du Châtelet y avaient passé". Il loue "la bonne foi de nos paysans, qui se tiennent absolument à nos registres et qui depuis plus de trente ans ne se sont pas avisés de me demander quittance de ce qu'ils me paient de leurs fermes".

Nous avons tous connu, nous autres qui sommes déjà âgés, des cas semblables et nombreux de respect des contrats même simplement verbaux. Du haut en bas de l'échelle sociale, chacun tenait "à faire honneur, comme on disait, à sa parole".

Or, malheureusement, il n'est pas niable que cette tradition française du respect des contrats s'en va et que le lien de parole humaine se relâche et se dénoue avec une regrettable facilité. Interrogez n'importe qui dans les affaires, il vous dira qu'il faut prendre bien plus de précautions qu'autrefois pour obtenir l'exécution d'une convention, et encore, même avec toutes les mesures de prudence et tous les moyens de preuve, on n'y arrive pas toujours.

L'exemple d'ailleurs de la violation des contrats vient d'en haut. S'il est en effet un contrat qui soit respectable, c'est le contrat entre les personnes qui s'appelle un traité. Les peuples anciens le considéraient comme si solennel qu'ils en faisaient un acte religieux: Rome avait un collège spécial de prêtres pour veiller à l'observation des traités. Il a été réservé à notre époque d'entendre qualifier les traités "de chiffons de papier"! Comme le faisait remarquer pendant la guerre un grand jurisconsulte brésilien, M. le professeur Sa Viana, à la leçon d'ouverture du Cours de droit international public de la Faculté de Rio de Janeiro, "aucune chancellerie (des Etats non belligérants) ne protesta contre la transgression du pacte international (de la neutralité de la Belgique) à l'élaboration duquel elle avait contribué, qu'elle avait signé et ratifié, qui avait été incorporé au droit international pour être respecté, et non violé sans le moindre mouvement de répulsion de la part de ses signataires". Quoi d'étonnant que les masses ne croient plus à la valeur des contrats, quand elles les voient violés par les gouvernements eux-mêmes?

S'il est encore un échange de paroles humaines qui ait un caractère sacré et définitif, c'est le mariage. Fondement de la famille humaine, élevé par le Christ à la dignité d'un sacrement dont les époux sont eux-mêmes les ministres par l'échange de leur consentement, respecté et considéré comme saint chez tous les peuples antiques, le mariage a comme condition même de son existence et de son but la perpétuité des promesses des époux. Or, ici encore, c'est la loi qui a pris l'initiative de dénier la valeur de la parole de l'homme; le divorce est le plus terrible affront fait à la foi jurée. Il exerce son action destructive non seulement sur les mauvais ménages, mais même sur ceux qui, sans lui, seraient demeurés stables: "Nombre de mariages, fait remarquer un éminent juriste, M. Ambroise Colin, au temps du mariage indissoluble, surmontaient des difficultés passagères et arrivaient à fournir une honorable carrière, qui eussent sombré dans le divorce, s'il avait alors existé".

A leur tour, l'abus de la faillite, l'obtention sans raison de la liquidation judiciaire, la facilité exagérée des réhabiliations, la fréquence inconsidérée des amnisties, la pratique trop habile des séparations de biens, l'exemple contagieux de certains milieux d'affairistes, l'influence des rastaquouères étrangers venus en France chercher fortune, l'habitude de la spéculation et du jeu, la pratique trop généralisée des "pots-de-vin" chez les petits et de "l'oubli des portefeuilles" chez les grands, la tentation des chèques sans provision, toutes ces causes multiples ont fini par former une atmosphère malsaine et par accréditer l'opinion trop souvent répandue, qu'il n'y a que "les poires" à respecter la parole donnée et à être assez bêtes pour ne pas se délier d'un contrat, s'il est devenu gênant.

Ah! nous sommes loin de la vieille maxime — à la fois française et franche: **C'est par des cordes qu'on attache les boeufs, mais c'est par des paroles qu'on lie les hommes.**

Au fond de tout cela, il y a une baisse profonde de la conscience humaine, et c'est précisément là l'inquiétant pour l'avenir des conventions: elles valent surtout, en effet, par l'honnêteté des contractants.

Le roi Lous XI qui connaissait le fort et le faible de toutes les diplomaties pour en avoir fait mouvoir les rouages les plus secrets, qui avait approfondi toutes les finasseries de l'âme humaine — car ce n'est pas le calomnier que de juger la sienne, pour parler charitablement, très compliquée, — le roi Louis XI disait à propos des traités: "On peut garantir une promesse par des places fortes, mais le Pape est encore le meilleur garant pour consacrer les obligations par lettre, liens divers, et autorisations".

Le Pape, c'était pour le roi Louis XI l'emblème et le représentant de la morale. La parole est vraie pour les grands traités des nations, comme pour les simples contrats des particuliers. **Sans morale, il n'y a plus à lier les hommes que par des cordes, tout comme les boeufs.**

Il n'y a qu'une Franc-maçonnerie

"La Franc-Maçonnerie, bien qu'elle soit divisée en associations nationales, est toujours "une". Toutes les associations sont entr'elles réunies et solidaires dans le monde entier, en vertu de l'identité de leurs principes et de leurs fins".

Ce n'est pas nous qui le disons, mais la "Constitution" officielle du Grand-Orient Italien de l'année 1889.

"Ah il vole, il vole!"

C'était à la longue séance de la présentation des cierges de la chandeleur au Saint Père, ce 2 février 1938. Des centaines de groupes, par deux ou trois, viennent déposer à ses pieds le grand beau cierge enluminé de très nombreux Ordres, Congrégations, séminaires, collèges, institutions vivant à l'ombre de Saint-Pierre.

Le Pape octogénaire est là, au trône de la salle des Consistoires où l'on créé les cardinaux. Je ne l'avais plus revu depuis la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Douze ans. Quel effrondrement au physique! Mais quelle flamme de l'esprit encore et toujours! L'on sent que ses jours ne se soutiennnent plus que de volonté et, évidemment aussi, d'une assistance miraculeuse de sa chère Petite Sainte. Et c'est ce qui inspire l'espérance de ceux qui ne croient pas que l'Eglise puisse posséder un plus grand Chef.

Même jeune, même en pleine vigueur, il serait impossible à un Prince tel que lui d'arrêter chacune de ces délégations au grand cierge traditionnel. Se laisser baiser la main, les pieds, esquisser un geste de bénir, cela suffirait à occuper des heures. Eh bien, non, Lui, Pie XI, s'il laisse passer le gros de l'imposante équipe, saisit encore cette occasion de montrer à beaucoup son intérêt particulier.

Quelques cierges venaient de s'écouler rapidement avant le nôtre, et le Pontife semblait plutôt las pour le moment, quand, notre tour venu —(j'accompagnais le R. P. Desnoyers, assistant général et remplaçant, pour la cérémonie, le R. P. Rousseau, Procureur auprès du St-Siège, parti hier pour la Roumanie, à titre de Visiteur Apostolique)— quand l'appositeur annonça: "Les Oblats de Marie Immaculée". Du coup, le visage de Pie XI s'anime au plus beau, et, avant que nous ayons touché ses pieds sacrés, il redit sa phrase si réconfortante à nos oreilles et à nos coeurs: "Oh, oui! les spécialistes des missions les plus difficiles!"

—"Et voici, veut bien observer le R. P. Desnoyers, leur historien". Son regard me perçant jusqu'à l'âme, le Pape répliqua alors à ma douce confusion: "Très bien, très bien, je suis très content de vous revoir. Et qu'y a-t-il de nouveau, là-bas, aux glaces polaires? au Mackenzie?"

—"Il y a au Mackenzie, très S. Père, que Mgr Breynat a fondé sa mission la plus lointaine des Esquimaux, la mission du Christ-Roi".

—"Ah, oui, je sais, je sais. Oh! Mgr Breynat, Mgr Breynat! Et ses yeux en brillaient.... Mais ne m'a-t-on pas dit dernièrement qu'il était malade?"

—"C'est vrai, répond le P. Desnoyers; mais nous avons appris qu'il va très bien maintenant".

—"Tant mieux, tant mieux! Et qu'est-ce qu'il fait?

—"Il voyage toujours pour ses missions. Très Saint-Père, par tous les moyens; même il a un avion, il vole, il vole!"

—"Ah, il vole, il vole! Oui, je sais aussi...

Et les yeux du Pape, alors, de fixer comme quelque chose passant dans les airs, tandis que, ses deux bras levés, il s'écriait, en martelant les mots, soulignant la deuxième, et répétant: "Une grande bénédiction pour lui... Une GRANDE bénédiction!"

Et le défilé des cierges continua, tandis que l'assistance nous regardait disparaître, avec un air d'admiration et peut-être un peu d'envie.

—P. DUCHAUSSOIS, O.M.I.

INTERNATIONALE DE CHARITE

Aux fêtes du centenaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, 33 nations furent représentées, parlant au nom de 15,000 Conférences, dont près de 10,000 en Europe, plus de 4,000 en Amérique et un bon nombre en Océanie, en Afrique, avec quelques-unes en Asie.

L'oeuvre fondamentale de la Société est la visite des pauvres à domicile, mais elle participe à beaucoup d'autres qu'elle établit en prenant pour base les besoins de la classe qui travaille et qui souffre.

M. Louis Madelin l'a justement appelée "une énorme internationale de la charité", et comparée à un arbre immense dont les racines restent à Paris, mais dont l'ombre bienfaisante répand sa fraîcheur sur la chrétienté tout entière.

* * *

Que de devoirs pour une société! Les institutions officielles n'y peuvent suffire, si vigilantes et si bien dotées qu'elles soient. Et notre époque — de laquelle on pourrait, paraphrasant le mot fameux, dire qu'elle présente trop de mal pour en dire du bien, et trop de bien pour en dire du mal — a donné l'essor à une quantité extraordinaire d'oeuvres religieuses et laïques, ayant pour seul objet de secourir moralement et matériellement les faibles dans leur lutte journalière contre la dureté et les embûches de la vie.

Maréchal WEYGAND
(Rapport sur les prix de vertu à l'Académie française)

Les Anciens Canadiens

par Philippe Aubert de Gaspé

CHAPITRE TROISIEME

(Suite)

—Ah! les misérables carnibales (cannibales), dit mon défunt père, voyez si un homme peut être un moment sûr de son bien. Non content de m'avoir volé ma plus belle chanson que je réservais toujours pour la dernière dans les noces et les festins, voyez comme ils me l'ont étriquée! c'est à ne plus s'y reconnaître. Au lieu de bon vin, ce sont des chrétiens dont ils veulent se régaler, les indignes!

Et puis après, les sorciers continuèrent leur chanson infernale, en regardant mon défunt père et en le couchant en joue avec leurs grandes dents de rhinoféroce.

Ah! viens donc, compèr' François,
Ah! viens donc, tendre porquet!
Dépêch'-toi, compèr' l'andouille,
Compèr' boudin, la citrouille;
Du Français, du Français,
J'en f'rons un bon saloi (saloir) (1).

—Tout ce que je peux vous dire pour le moment, mes mignons, leur cria mon défunt père, c'est que si vous ne mangez jamais d'autre lard que celui que je vous porterai, vous n'aurez pas besoin de dégraisser votre soupe.

Les sorciers paraissaient cependant attendre quelque chose, car ils tournaient souvent la tête en arrière; mon défunt père regarde itou, (aussi). Qu'est-ce qu'il aperçoit sur le coteau? un grand diable bâti comme les autres, mais aussi long que le clocher de Saint-Michel, que nous avons passé tout à l'heure. Au lieu de bonnet pointu, il portait un chapeau à trois cornes, surmonté d'une épinette en guise de plumet. Il n'avait bin qu'un oeil, le gredin qu'il était; mais ça en valait une douzaine: c'était, sans doute, le tambour major du régiment, car il tenait, d'une main, une marmite deux fois aussi grosse que nos chaudrons à sucre, qui tiennent vingt gallons; et, de l'autre, un battant de cloche qu'il avait volé, je crois, le chien d'hérétique, à quelque église avant la cérémonie du baptême. Il frappe un coup sur la marmite, et tous ces insécrables (exécrables) se mettent à rire, à sauter, à se trémousser, en branlant la tête du côté de mon défunt père, comme s'ils l'invitaient à venir se divertir avec eux.

—Vous attendrez longtemps, mes brebis, pensait à part lui mon défunt père, dont les dents claquaient dans la bouche comme un homme qui a les fièvres tremblantes, vous attendrez longtemps, mes doux agneaux; il y a de la presse de quitter la terre du bon Dieu pour celle des sorciers!

Tout à coup le diable géant entonne une ronde infernale, en s'accompagnant sur la marmite, qu'il frappait à coups pressés et redoublés, et tous les diables partent comme des éclairs; si bien qu'ils ne mettaient pas une minute à faire le tour de l'île. Mon pauvre défunt père était si embêté de tout ce vacarme, qu'il ne put retenir que trois couplets de cette belle danse ronde; et les voici:

C'est notre terre d'Orléans (bis),
Qu'est le pays des beaux enfants,
Toure-loure;
Dansons à l'entour,
Toure-loure;
Dansons à l'entour,
Venez tous en survenants (bis),
Sorciers, lézards, crapauds, serpents,
Toure-loure;
Dansons à l'entour,
Toure-loure;
Dansons à l'entour,
Venez tous en survenants (bis),
Impies, athées et mécréants,
Toure-loure;
Dansons à l'entour,
Toure-loure;
Dansons à l'entour.

Les sueurs abîmaient mon défunt père; il n'était pas pourtant au plus creux de ses traverses.

Mais, ajouta José, j'ai faim de fumes, et, avec votre permission, mes messieurs, je vais battre le briquet.

—C'est juste, mon cher José, dit d'Haberville; mais, moi, j'ai une autre faim. Il est quatre heures à mon estomac, heure de la collation au collège. Nous allons manger un morceau".

Jules, par privilège de race nobiliaire, jouissait en tout temps d'un appétit vorace: excusable, d'ailleurs; ce jour-là, ayant dîné avant-midi, et pris beaucoup d'exercice.

CHAPITRE QUATRIEME

Sganarelle.—Seigneur commandeur, mon maître, Don Juan, vous demande si vous voulez lui faire l'honneur de venir souper avec lui.
Le même.—La statue m'a fait signe. Le Festin de PIERRE

What! the ghosts are growing ruder,
How they beard me ....
.. ..
To-night—Why this is Goblin Hall,
Spirits and spectres all in all.
Faustus.

La Corriveau

José, après avoir débridé le cheval, et lui avoir donné se qu'il appelait une gueulée de foin, se hâta d'ouvrir un coffre que, dans son ingénuité industrieuse, il avait cloué sur le traîneau, pour servir, au besoin, de siège et de garde-manger. Il en tira une nappe dans laquelle deux poulets rôtis, une langue, un jambon, un petit flacon d'eau-de-vie et une bonne bouteille de vin étaient enveloppés. Il allait se retirer à l'écart, lorsque Jules lui dit:

"—Viens manger avec nous, mon vieux.

—Oui, oui, dit Arché, venez-vous asseoir ici, près de moi.

—Oh! messieurs, fit José, je sais trop le respect que je vous dois....

—Allons, point de façons, dit Jules; nous sommes ici au bivouac, tous trois soldats, ou peu s'en faut: veux-tu bien venir, entêté que tu es?

—C'est de votre grâce, messieurs, reprit José, et pour vous obéir, mes officiers, ce que j'en fais".

Les deux jeunes gens prirent place sur le coffre, qui servit aussi de table; José s'assit bien mollement sur une botte de foin qui lui restait, et tous trois se mirent à manger et à boire de bon appétit.

Arché, naturellement sobre sur le boire et sur le manger, eut bien vite terminé sa collation. N'ayant rien de mieux à faire, il se mit à philosopher: de Locheill, dans ses jours de gaieté, aimait à avancer des paradoxes, pour le plaisir de la discussion.

"—Sais-tu, mon frère, ce qui m'a le plus intéressé dans la légende de notre ami?

—Non, dit Jules, en attaquant une autre cuisse de poulet, et je ne m'en soucie guère pour le quart d'heure: ventre affamé n'a pas d'oreilles.

—N'importe, reprit Arché: ce sont ces diables, lutins, farfadets, comme tu voudras les appeler, qui n'ont qu'un seul oeil; je voudrais que la mode s'en répandit parmi les hommes: il y aurait alors moins d'hypocrites, moins de fripons, partant moins de dupes. Certes, il est consolant de voir que la vertu est en honneur même chez les sorciers! As-tu remarqué de quels égards les cyclopes étaient l'objet de la part des autres lutins? avec quel respect ils les saluaient avant de s'en approcher?

—Soit, dit Jules; mais qu'est-ce que cela prouve?

—Cela prouve, repartit de Locheill que ces cyclopes méritent les égards que l'on a pour eux: c'est la crème des sorciers. D'abord ils ne sont pas hypocrites.

—Bah! fit Jules, je commence à craindre pour ton cerveau.

—Pas si fou que tu le penses, repartit Arché, et voici la preuve: Vois un hypocrite avec une personne qu'il veut tromper: il a toujours un oeil humblement à demi fermé, tandis que l'autre observe l'effet que ses discours font sur son interlocuteur. S'il n'avait qu'un oeil unique, il perdait cet immense avantage, et serait obligé de renoncer au rôle d'hypocrite, qui lui est si profitable. Et voilà déjà un homme vicieux de moins. *Mon sorcier de cyclope* a probablement beaucoup d'autres vices; mais il est toujours exempt d'hypocrisie; de là le respect qu'a pour lui une classe d'êtres entachés de tous les vices que nous leur attribuons.

—A ta santé, philosophe écossais, dit Jules, en avalant un verre de vin; je veux être pendu si je comprends un mot à ton raisonnement.

—C'est pourtant clair comme le jour, reprit Arché; il faut alors que ces aliments savoureux, pesants, indigestes, dont tu te bourres l'estomac, t'appesantissent le cerveau. Si tu ne mangeais que de la farine d'avoine, comme nos montagnards, tu aurais les idées plus claires, la conception plus facile.

—Il paraît que l'avoine vous revient sur le coeur, l'ami, dit Jules: c'est pourtant facile à digérer, même sans le secours des épices.

—Autre exemple, dit Arché: un fripon qui veut duper un honnête homme, dans une transaction quelconque, a toujours un oeil qui clignote ou à demi fermé, tandis que l'autre observe ce qu'il gagne ou perd de terrain dans le marché: l'un est l'oeil qui pense, l'autre oeil qui observe. C'est un avantage précieux pour le fripon: son antagoniste, au contraire, voyant toujours un des yeux de son interlocuteur clair, limpide, honnête, ne peut deviner ce qui se passe sous l'oeil qui clignote, qui pense, qui calcule, tandis que son voisin est impassible, impénétrable comme le destin.

Tournons maintenant la médaille, continua Arché: supposons le même fripon devenu borgne, dans les mêmes circonstoances. L'homme honnête, le regardant toujours en face, lit souvent dans son oeil ses pensées les plus intimes: car mon borgne, méfiant aussi, est contraint de le tenir toujours ouvert.

—Un peu, dit Jules en riant aux éclats, pour ne pas se rompre le cou.

—Accordé, reprit de Locheill; mais encore plus pour lire dans l'âme de celui qu'il veut duper. Il faut en outre qu'il donne à son oeil une grande apparence de candeur et de bonhomie, pour dérouter les soupçons, ce qui absorberait une partie de ses facultés. Or, comme il y a peu d'hommes qui puissent suivre en même temps deux cours d'idées différentes sans le secours de leurs deux yeux, notre fripon se trouve perdre la moitié de ses avantages: il renonce à son vilain métier, et voilà encore un honnête homme de plus dans la société.

—Mon pauvre Arché, dit Jules, je vois que nous avons changé de rôle: que je suis, moi, l'Ecossais sage, comme j'ai la courtoisie de te proclamer, que tu es, toi, le fou de Français, comme tu as l'irrévérence de m'appeler souvent. Car, vois-tu, rien n'empêcherait la race d'hommes à l'oeil unique, que, nouveau Promothée, tu veux substituer à la nôtre, qui te devra de grandes actions de grâces, continua Jules en éclatant de rire, rien ne l'empêcherait, dis-je, de clignoter de l'oeil, puisque c'est une recette infaillible pour faire des dupes, et de le tenir, de temps en temps, ouvert pour observer.

—Oh! Français! légers Français! aveugles Français! il n'est pas surprenant que les Anglais se jouent de vous par-dessous la jambe, en politique!

—Il me semble, interrompit Jules, que les Ecossais doivent en savoir quelque chose de la politique anglaise"!

Le visage d'Arché prit tout à coup une expression de tristesse; une grande pâleur se répandit sur ses nobles traits: c'était une corde bien sensible que son ami avait touchée. Jules s'en aperçut aussitôt, et lui dit:

"—Pardon, mon frère, si je t'ai fait de la peine: je sais que ce sujet évoque chez toi de douloureux souvénirs. J'ai parlé, comme je le fais toujours, sans réfléchir. On blesse souvent, sans le vouloir, ceux que l'on aime le plus, par une repartie que l'on croit spirituelle. Mais, allons, vive la joie! continue à déraisonner; ça sera plus gai pour nous deux.

—Le nuage est passé, dit de Locheill en faisant un effort sur lui-même pour réprimer son émotion, et je reprends mon argument .Tu vois bien que mon coquin ne peut un seul instant fermer l'oeil sans courir le risque que sa proie lui échappe. Te souviens-tu de ce gentil écureil que nous délivrâmes, l'année dernière, de cette énorme couleuvre roulée sur elle-même au pied du gros érable du parc de ton père, à Saint-Jean-Port-Joli? Vois comme elle tient constamment ses yeux ardents fixés sur la pauvre bête, pour la fasciner. Vois comme l'agile créature saute de branche en branche en poussant un cri plaintif, sans pouvoir détourner un instant les yeux de ceux de l'horrible reptile! Qu'il cesse de le regarder, et il est sauvé. Te souviens-tu comme il était gai après la mort de son terrible ennemi? Eh bien, mon ami, que mon fripon ferme l'oeil et sa proie lui échappe.

—Sais-tu, dit Jules, que tu es un terrible dialecticien, et que tu menaces d'éclipser un jour, si ce jour n'est pas même arrivé, des bavards tels que Socrate, Zénon, Montaigne et autres logiciens de la même farine? Il n'y a qu'un seul danger, c'est que la logique n'emporte le raisonneur dans la lune.

—Tu crois rire! dit Arché. Eh bien, qu'un seul pédant, portant la plume à l'oreille, se mêle de réfuter ma thèse sérieusement, et je vois venir cent écrivailleurs à l'affût, qui prendront fait et cause pour ou contre, et des flots d'encre vont couler.

Il a coulé bien des flots de sang pour des systèmes à peu près aussi raisonnables que le mien. Voilà comme se fait souvent la réputation d'un grand hommes.

—En attendant, reprit Jules, ta thèse pourra servir de pendant au conte que faisait Sancho pour endormir Don Quichotte. Quant à moi, j'aime encore mieux la légende de notre ami José.

—Vous n'êtes pas dégoutés, fit celui-ci, qui avait un peu sommeillé pendant la discussion scientifique.

—Ecoutons, dit Arché:

Conticuere omnes, intentique ora tennebrant.

—Conticuere...., incorrigible pédant, s'écria d'Haberville.

—Ce n'est pas un conte de curé, reprit vivement José; mais c'est aussi vrai que quand il nous parle dans la chaire de vérité: car mon défunt père ne mentait jamais.

—Nous vous croyons, mon cher José, dit de Locheill; mais continuez, s'il vous plaît, votre charmante histoire.

—Si donc, dit José, que le défunt père, tout brave qu'il était, avait une si fichue peur, que l'eau lui dégouttait par le bout du nez, gros comme une paille d'avoine. Il était là, le cher homme, les yeux plus grands que la tête, sans oser bouger. Il lui sembla bien qu'il entendait derrière lui le tic tac qu'il avait déjà entendu plusieurs fois pendant sa route; mais il avait trop de besogne pardevant, sans s'occuper de ce qui se passait derrière lui. Tout à coup, au moment où il s'y attendait le moin, il sent deux grandes mains sèches, comme des griffes d'ours, qui lui serrent les épaules: il se *retourne tout effarouché*, et se trouve face à face avec la Corriveau, qui se grapignait amont lui. Elle avait passé les mains à travers les barreaux de sa cage de fer, et s'efforçait de lui grimper sur le dos; mais la cage était pesante, et, à chaque élan qu'elle prenait, elle retombait à terre avec un bruit rauque, sans lâcher pourtant les épaules de mon pauvre défunt père, qui pliait sous le fardeau. S'il ne s'était pas tenu solidement avec ses deux mains à la clôture, il aurait écrasé sous la charge. Mon pauvre défunt père était si saisi d'horreur, qu'on aurait entendu l'eau qui lui coulait de la tête tomber sur la clôture, comme des grains de gros plomb à canard.

—Mon cher François, dit la Corriveau, fais-moi le plaisir de me mener danser avec mes amis de l'île d'Orléans.

—Ah! satanée bigre de chienne! cria mon défunt père (c'était le seul jurement dont il usait, le saint homme, et encore dans les grandes traverses).

—Diable! dit Jules, il me semble que l'occasion était favorable! quant à moi, j'aurais juré comme un païen.

—Et moi, reprit Arché, comme un Anglais.

—Je croyais avoir pourtant beaucoup dit, répliqua d'Haberville.

—Tu es dans l'erreur, mon cher Jules! Il faut cependant avouer que messieurs les païens s'en acquittaient passablement, mais les Anglais! les Anglais! Le Roux qui, après sa sortie du collège, lisait tous les mauvais livres qui lui tombaient sous la main, nous disait, si tu t'en souviens, que ce polisson de Voltaire, comme mon oncle le Jésuite l'appelait, avait écrit dans un ouvrage qui traite d'événements arrivés en France sous le règne de Charles VII, lorsque ce prince en chassait ces insulaires, maîtres de presque tout son royaume; Le Roux nous disait que Voltaire avait écrit que "tout Anglais jure". Eh bien, mon fils, ces événements se passaient vers l'année 1445; disons qu'il y ait trois cents ans depuis cette époque mémorable et juge toi-même quels jurons formifleuve bénit, sans le secours d'un chrétien.

—Passe comme tu pourras, satadables une nation d'humeur morose peut avoir inventés pendant l'espace de trois siècles!

—Je rends les armes, dit Jules; mais continue, mon cher José.

—Satanée bigre de chienne, lui dit mon défunt père, est-ce pour me remercier de mon dépréfundi et de mes autres bonnes prières que tu veux me mener au sabbat? Je pensais bien que tu en avais, au petit moins, pour trois ou quatre mille ans dans le purgatoire pour tes fredaines. Tu n'avais tué que deux maris: c'était une misère! aussi ça *me faisait* encore de la peine, à moi qui ai toujours eu le coeur tendre pour la créature, et je me suis dit: Il faut lui donner un coup d'épaule; et c'est là ton remerciement, que tu veux monter sur les miennes pour me traîner en enfer comme un hérétique!

—Mon cher François, dit la Corriveau, mène-moi danser avec mes bons amis; et elle cognait sa tête sur celle de mon défunt père, que le crâne lui résonnait comme une vessie sèche pleine de cailloux.

—Tu peux être sûre, dit mon défunt père, satanée bigre de fille de Judas l'Escariot, que je vais te servir de bête de somme pour te mener danser au sabbat avec tes jolis mignons d'amis!

—Mon cher François, répondit la sorcière, il m'est impossible de passer le Saint-Laurent, qui est un née pendue, que lui dit mon défunt père; passe comme tu pourras: chacun son affaire. Oh! oui! compte que je t'y mènerai danser avec tes chers amis, mais ça sera à poste de chien comme tu es venue, je ne sais comment, en traînant ta belle cage qui aura déraciné toutes les pierres et tous les cailloux du chemin du roi, que ça sera un escandale, quand le grand voyer passera ces jours ici, de voir un chemin dans un état si piteux! Et puis, ça sera le pauvre habitant qui pâtira, lui, pour tes fredaines, en payant l'amende pour n'avoir pas entretenu son chemin d'une manière convenable!

Le tambour-major cesse enfin tout à coup de battre la mesure sur sa grosse marmite. Tous les sorciers s'arrêtent et poussent trois cris, trois hurlements, comme font les sauvages quand ils ont chanté et dansé "la guerre", cette danse et cette chanson par lesquelles ils préludent toujours à une expédition guerrière. L'île en est ébranlée jusque dans ses fondements. Les loups, les ours, toutes les bêtes féroces, les sorciers des montagnes du nord s'en saisissent, et les échos les répètent jusqu'à ce qu'ils s'éteignent dans les forêts qui bordent la rivière Saguenay.

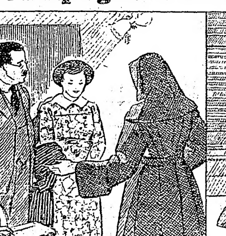
(1)—Le lecteur tant soit peu sensible au charme de la poésie, n'appréciera guère la chanson du défunt père à José, parodiée par les sorciers de l'île d'Orléans; l'auteur leur en laisse toute la responsabilité.

Suite au prochain numéro

La Campagne Canadienne

(R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D. Saint-Tite, (Champlain).



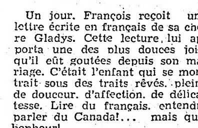


Gadys venait d'obtenir son diplôme de high chool à Duluth. Sa mère. voulut qu'elle allât passer un an au pensionnat que les soeurs de la Visitation dirigeaient. François fut ravi de la proposition de sa femme. Un an dans un couvent catholique!! ... mais c'était faire de cette enfant capricieuse. une femme accomplie.

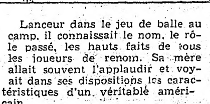
Gladys cause avec sa maîtresse Soeur Marie des Anges. C'était une canadienne. encore tout émue de se voir en terre étrangère. Elle gagne la confiance de son élève et lui adoucit les surprises contrariantes du pensionnat. Elle lui apprend à aimer la religion catholique et la belle race canadienne.

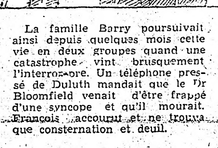
Un jour. François reçoit une lettre écrite en français de sa chère Gladys. Cette lecture, lui apporta une des plus douces joies qu'il eût goutées depuis son mariage. C'était l'enfant qui se montrait sous des traits rêvés. pleine de douceur. d'affection. de délicatesse. Lire du français. entendre parler du Canada!... mais quel bonheur!

Au début des vacances, un soir. au milieu de caresses et de jolis mots français. elle exprima sa volonté de fréquenter l'église catholique et demanda à son père s'il ne voulait pas l'y accompagner. C'est bien. dit le père. si rien ne nous empêche, dimanche. nous irons ensemble à l'église St-Louis.









Pendant que le père et la fille étaient à l'église. Fanny partait de son côté. Harold était son chauffeur d'auto et le compagnon de ses courses. Garçon de dix-huit ans, vigoureux. adroit, hardi, il avait développé son goût du sport et la force de ses muscles. C'était un boxeur redoutable. François n'était pas sans inquiétude sur son avenir.

Lanceur dans le jeu de balle au camp, il connaissait le nom, le rôle passé, les hauts faits de tous les joueurs de renom. Sa mère allait souvent l'applaudir et voyait dans ses dispositions les caractéristiques d'un véritable américain.

La famille Barry poursuivait ainsi depuis quelques mois cette vie en deux groupes quand une catastrophe vint brusquement l'interrompre. Un téléphone pressé de Duluth mandait que le Dr Bloomfield venait d'être frappé d'une syncope et qu'il mourait. François accourut et ne trouva que consternation et deuil.

Madame Bloomfield. restée ... fortune ne pouvait continuer seule l'administration de l'hôp... Elle l'offrit à François pour un prix très bas. Celui-ci ayant vécu au jour le jour ne pouvait accepter ce cadeau dissimulé. sans se mettre dans l'embarras. Que faire? A quarante-cinq ans sans argent, sans clientèle ...

COMMUNIQUE DU P LIBERAL

(Par C.-H. Stout, chroniqueur parlementaire)

Ces pauvres contiribuables de l'Alberta, (puisse leur nombre augmenter), ont subi, la semaine dernière, le triste sort de sauter au-dessus d'une clôture imaginaire, tandis qu'un groupe considérable d'hommes rongés de soucis se sont efforcés de compter et d'évaluer la somme de personnes composant cette procession nouveau genre; de computer la valeur actuelle de ce troupeau formé par les contribuables; de prévoir enfin quels effets l'usage de pâturages improductifs exercerait sur la condition dudit troupeau, à la fin de l'année. Car on a beaucoup parlé du contribuable et on l'a examiné sous tous les angles possibles. Ouvertement? Pour que tout le monde sache et puisse juger? Non point. Mais derrière des portes soigneusement verrouillées où les ministres du cabinet provincial et les députés créditistes se rencontrent et travaillent à s'entendre sur l'approbation des mesures gouvernementales avant que lesdites mesures soient officiellement présentées devant le parlement avec une trompeuse approbation tapageuse de tous ces messieurs assis à l'arrière des banquettes ministérielles.

LE BUDGET

Le budget provincial sera rendu public dans quelques jours. Pour la troisième fois, en dépit du fait qu'on avait décidé de bannir de l'Alberta les monstruosités financières contenues dans les budgets présentés par les administrations antérieures à l'administration actuelle, le budget du gouvernement crédit social sera absolument rédigé comme ceux d'autrefois. L'année dernière, un bon nombre de députés créditistes s'étaient révoltés contre les crédits et estimés budgétaires de 1937. Une intéressante petite guerre intestine avait défrayé les potins politiques de la presse, pendant quelque temps. Mais, en définitive, MM. les contribuables durent tout de même se résigner à constater qu'il leur faudrait y aller de leur écot. Cette année, on s'attend à ce que les estimés budgétaires se chiffrent à plus de $1,350,000, comparés à ceux de l'année dernière, lesquels constituèrent un record. Apparemment, il semble bien que le budget va être adopté sans qu'il y ait échange d'opinions aigres-douces parmi les membres placés à la droite de M. le Président. S'il nous était donné de dessiner une caricature de la situation, nous représenterions le suave M. Aberhart, versant, avec une énorme cuiller, une généreuse dose d'huile de ricin, à l'état absolument pur, dans le gosier de chacun des anciens "méchants garçons" de ses cohortes, à mesure qu'ils défileraient devant lui, dans la parade du budget de 1938. Il se peut bien aussi que les contribuables la trouvent difficile à l'avaler.

Il va sans dire que durant les caucus, les députés créditistes se sont montrés sans pitié au sujet de certaines clauses du budget. Ils ont carrément refusé, par exemple, que le gouvernement imposât, de nouveau, une taxe de vente. Il appert que le gouvernement voulait ou imposer une taxe de vente de cinq pour cent, dont certains produits auraient été exonérés, ou imposer une taxe de deux p. cent sur toutes les ventes se chiffrant à un dollar et plus. On abolit la taxe de vente, l'année dernière, lorsque la succession de feu le sénateur Pat Burns jeta dans les coffres du trésor provincial la jolie somme d'un million de dollars, somme suffisante pour couvrir le déficit du revenu. Cette année, le gouvernement ne s'attend pas à hériter d'un legs aussi considérable. Les membres du caucus nommèrent un comité composé de cinq membres avec mission de trouver de nouveaux moyens de taxation afin de venir en aide à un trésorier et à une Commission du crédit social fort fatigués. Tout ce que l'on a pu apprendre, c'est que les banques et les "corporations financières" devront verser $250,000 en sus du montant versé l'année dernière. De plus, les rentes seront frappées d'une sorte d'impôt, tandis que les terrains incultes et les concessions pétrolifères seront grevés de taxes plus lourdes.

LA MONETISATION DU CREDIT PROVINCIAL

On a appris, la semaine dernière, que la Commission du crédit social avait mis au point un système de monétisation du crédit de la province au moyen de l'émission de "baby bonds" qui rempliraient la fonction d'instruments de crédit. C'est un système correspondant à la circulation de la monnaie avec un dollar de réserve pour cinq dollars mis en circulation. Il semble que les députés ne sont pas tous d'accord pour approuver l'essai de ce système, car ils se rappellent l'expérience désastreuse des certificats de prospérité.

DES BANQUES POPULAIRES

Le gouvernement autorisera la formation de Caisses populaires dans la province. La loi albertaine ressemblera à celle des provinces de la Nouvelle-Ecosse et de la Saskatchewan. On rapporte que ces Caisses populaires serviront à former les chainons de l'ossature financière d'un nouveau système de coopératives contrôlées par le gouvernement. On procède actuellement à légiférer de façon à limiter les opérations des coopératives laitières dans des zones strictement délimitées.

LA REDUCTION DES DETTES

On travaille aussi sur des solutions relatives au problème de la réduction des dettes. On a définitivement abandonné l'idée d'opérer une réduction dans le capital des dettes privées. On introduirait plutôt une mesure qui serait une sorte de moratorium perpétuel sur les homesteads. En résumé, personne n'aurait le droit d'hypothéquer ce qui est connu sous le nom de "exemptions de homestead", c'est-à-dire, la terre, le bétail et le roulant qui sont actuellement à l'abri de toute saisie juridique, mais n'échappent pas aux réclamations d'un créancier, possesseur d'une hypothèque sur les effets ci-dessus mentionnés. Les conseillers juridiques du gouvernement ne savent pas comment seront classifiées les obligations hypothécaires sur ces mêmes effets. De plus, on biffera, d'un contrat hypothécaire, la clause donnant au possesseur de l'hypothèque la propriété potentielle de la terre durant la vie du contrat, ainsi que le droit d'exiger une partie de la récolte à titre de paiement annuel. On ne croit pas que le gouvernement présente ses lois de monétisation du crédit et de réduction des dettes tant que la Cour suprême du Canada n'aura pas fait connaître son jugement sur les trois lois en litige depuis la session du mois de septembre.

UNE SEMAINE TRANQUILLE

Ce que nous venons de rapporter indique que les députés formant les forces ministérielles ont été très occupés dans les caucus. Les débats, dans l'enceinte parlementaire, ont été plutôt ternes. Le débat sur le discours du trône s'est terminé après le discours prononcé par M. E.-L. Gray, chef libéral. Personne ne se leva pour ajourner le débat ou le continuer. Le débat, une fois terminé d'une façon à laquelle le gouvernement ne s'attendait guère, il fallut passer la semaine à discuter, sans beaucoup d'enthousiasme, une loi amendant la loi intitulée: "Workmans' Compensation". Le débat révéla que les fonds de la Commission étaient épuisés. Un tel état de choses résultait du fait que les obligations provinciales où les réserves avaient été déposées avaient été privées de leur intérêt sur le revenu, lorsque le gouvernement avait coupé le taux de moitié.

UNE ATTAQUE DIRIGEE CONTRE M. GARDINER

M. D.-B. Mullen, ministre provincial de l'agriculture a vivement attaqué M. James-G. Gardiner, ministre fédéral de l'agriculture, vendredi dernier. M. Mullen a accusé M. Gardiner de s'amuser avec la politique pendant que le bétail mourait, faute de fourrage, dans les régions arides. Mais cette attaque n'eut pas l'effet désiré par M. Mullen. Lundi dernier, M. Gray demanda un ajournement temporaire de la Chambre pour discuter de la situation du fourrage dans les districts secourus par le gouvernement, à titre de "problème public d'une grave et impérieuse importance". Le président demanda à la Chambre si le problème était d'une telle importance pour qu'il fût immédiatement débattu. M. Mullen et 39 autres députés ministériels s'opposèrent au débat. La motion de M. Gray, appuyée par M. J.-H. Tremblay fut supportée par 19 députés, comprenant les libéraux, les conservateurs, les indépendants et 8 députés ministériels. Sans tarder, M. Gray soumit un avis de motion signalant la gravité du problème de la distribution du fourrage et déplorant le fait que le ministère provincial de l'agriculture semblait incapable de faire face à la situation et de coopérer avec le gouvernement fédéral afin de venir immédiatement en aide aux districts les plus éprouvés.

Vendredi dernier, M. Mullen accusa M. Gardiner d'avoir refusé de le voir. Le ministre fédéral de l'agriculture demeura à Edmonton durant 14 heures, arrivant ici en avion et repartant de notre ville vendredi à 10h. 20, en avion. M. Gardiner rencontra plusieurs délégations de 6h. à 10h. de l'avant-midi, vendredi, y compris celle de la Chambre de Commerce de Hanna qui avait demandé, mais sans succès, jeudi, que le gouvernement fournît du fourrage dans leur district.

Aux funérailles de M. Alfred Tougas

M. Alfred Tougas décédé presque subitement la semaine dernière a été enterré à Edmonton mercredi matin.

Le service fut chanté à 10h par le R. Père Curé. Le R. P. Hilarion assistait comme diacre et M. l'abbé Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, comme sous-diacre.

La chorale St-Joachim dirigée par M. Gédéon Pépin faisait les frais du chant.

M. Tougas n'était âgé que de 56



ans. Il laisse pour le pleurer, son épouse et 4 enfants.

Monsieur le Dr Boulanger; MM. N. Doucet, I. Williams, F. Veilleau, E. Robitaille et O. Lemieux étaient les porteurs.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 5 fils: Paul, Maurice, Rolland, Richard et Gérard tous d'Edmonton; trois filles: R. Sr Saint Pierre, de Marieval, Sask.; Mme J. Piché, de Burlington, Vermont; et Mme E. Bouchard, de Bridgeport, Conn. Trois frères lui survivent aussi: MM. Georges, de Ipswich, Mass.; R. Tougas de Canton, Mass.; et C. Tougas, de Bridgeport, Conn.

Voici la liste de ceux qui ont offerts leurs sympathies par des tributs spirituels ou tributs floraux:

Outre son épouse et la famille; Louise Tougas; Sr St-Jean Berchmans, St-Hyacinthe, P.Q.; Sr Saint-Pierre Chrysologue, Marieval, Sask.; M. et Mme Jean Piché, Burlington, Vermont; M. et Mme E. Tougas et la famille; M. le docteur et Mme Boulanger; M. et Mme J.-N. Côté; M. et Mme J.-R. Gaboury; Mme et Mlle Casanbon; la famille Labissonnière; Dames de St-Joachim; M. le docteur et Mme O'Neill; J.-B. Ouellette et la famille; M. et Mme P.-E. Poirier; Mme L. Montpetit; Mme Victor Gravel; G.-A. Ringuette;

Mme Giroux et Roland; M. W.-J. Claudwell; M. et Mme J.-D. McDonald; M. et Mme J.-L. Picard; Adrien Blais; Rév. J.-R. Ketchen; Mlle Annette Lemieux; M. et Mme J.-J. LeBlanc; M. et Mme W. Williams; Cecelia Chisholm; la famille Hurtubise; Andrew Purcell; Mme E. Bérubé; M. et Mme A. Brisson; la famille Mercier; Antoine Mercier; Mme Helen Cachman et la famille; M. et Mme L. Derval; J.-B. Ouellette; M. et Mme Jos. Mireault; J.-H. Julien et la famille; M. Milton Martin; Mme L.-E. Beauchamp et la famille; le Collège des Jésuites Alumni; Léo et René Lemieux; Grade 12 de l'école Saint-Joseph; Mme J. Hague et Verda; J.-B. Picard; Mme R. Duteau; Frank Coffey; Mme W.-J. Doherty et Jean; M. et Mme Citulsk, Canada Packers, Lté; M. et Mme C. Hayes et la famille; Northern Hardware Co. Lté.; Mme Vickers et Mme Cogland; Aubrey, Fred, Ivor, Walter Charles et Al.

Bud Foley; M. et Mme J.-E. Breault; Laura Gordon; M. et Mme L. Bouchard; M. et Mme J.-E. Robitaille; M. et Mme P. Chalifoux; M. et Mme O. Lemieux; M. et Mme Paul Guenette; M. et Mme A.-E. Huguet et la famille; M. et Mme J. Slifka; M. et Mme R. Foster et les enfants; M. et Mme H.-E. Patenaude et Roland; M. et Mme Jules Glauser et la famille; les enfants de choeur de la paroisse St-François; F.-G. Guise; M. et Mme A.-E. Asher; M. et Mme Robitaille; M. et Mme J.-N. Aldam; M. E.-J. Foster et la famille; M. et Mme E. Oscroft et la famille; M. et Mme Hector Lamoureux; M. et Mme Paul Jenvrin; R. P. Pelcha, S.J.; les RR. PP. Franciscains; M. et Mme Barbeau et la famille; M. Raymond Pigeon; M. et Mme Fred Ouimet; M. et Mme Paul Rychel; Edmonton Athletic Club; Mlle E. Thomas; les Religieuses du Rosary Hall; Mlle Grace Hunter; M. A. Butin; M. et Mme L. Normandeau; M. et Mme A. Bean et la famille; M. et Mme Pigeon; M. et Mme R. Phillion; Mme B. Johnson; Mme J. Trudel; Rév. Daley; M. et Mme J. Slifka; M. et Mme C. Hayes; Mme A. Page et sa fille; M. A.-H. Hake; M. et Mme F. Slyka; M. et Mme A. Slywka; M. et Mme W. Slocombe; M. et Mme N. Lepage.

Bordenave

M. et Mme Roland Gagné font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

* * *

Mme Georges Laramée, de La Corey, est en visite chez sa mère, Mme Eugène Bouchard. Elle est accompagnée de ses deux petits enfants.

* * *

Plusieurs de nos gens se rendirent à une partie de cartes à Thérien le 20 février. Tous furent heureux du bon succès qu'a eu Mlle Jeanne Roy, notre institutrice, dans deux pièces jouées par les enfants. L'une intitulée: "Deux Vieux Ecoliers", par Roland Bacqué et Nellie Koriachka. L'autre intitulée: "Demande en mariage", par Roland Bacqué et Rose-Marie Wagner.

Nos jeunes acteurs ont très bien fait leur rôle, si bien que Roland Bacqué emporta le premier prix comme acteur.

Nous remercions beaucoup Mlle Roy et espérons qu'elle continuera ce bon dévouement.



CATHOLICISME ET COMMUNISME

Ressemblances et différences

Voici les points de similitude et les différences entre le catholicisme et le communisme:

POINTS DE RESSEMBLANCE:

1 — Répudiation de l'égoïsme, de la concurrence effrénée.
2 — Suppression de l'affreuse disparité entre les patrons et les ouvriers, entre les riches et les pauvres, disparition du chômage.
3 — La justice est une vertu essentielle et l'injustice au travailleur est un des crimes les plus terribles. Le travail n'est pas une marchandise.
4 — Droit de l'ouvrier à un juste salaire, à des conditions hygiéniques de travail, à des heures de loisir, à la justice devant la loi.
5 — L'état doit protéger les meilleurs intérêts de ses membres.
6 — Nécessité de transformer la société actuelle.

DIFFERENCES FONDAMENTALES:

Voilà ce que proposent le catholicisme et le communisme.
Non, merci, Camarades communistes!
Vous nous avez promis, à grand son de trompe, du pain, la paix, la liberté, le bonheur.
Chez vous, le pain est cher;
La paix est fragile;
La liberté est un mirage;
Le bonheur est éphémère.
Entre Rome et Moscou, je choisis Rome!

CATHOLICISME	COMMUNISME
1—"Notre Père qui êtes aux cieux".	1—Il n'y a pas de Dieu.
2—Dieu a créé l'homme et le monde avec un but à atteindre.	2—L'homme est le produit de la matière et le monde n'a pas de but.
3—Ce monde est une terre d'épreuve pour l'autre monde.	3—Il n'y a pas de monde au-delà de la tombe.
4—L'homme a une âme immortelle.	4—Tout l'homme disparait avec la mort du corps.
5—Primauté de l'esprit sur le corps.	5—Primauté du progrès technique, matériel.
6—L'âme a une valeur absolue.	6—L'âme est le moyen, l'instrument du développement des forces productives.
7—Le Christ, les papes sont les chefs.	7—Marx, Lénine, Staline sont les chefs.
8—Liberté religieuse.	8—Propagande anti-religieuse et persécutions religieuses.
9—Liberté physique d'aller, de voyager, de travailler suivant sa volonté.	9—Travail forcé et tyrannie du Guépéou.
10—Liberté de la parole, de tenir des réunions, de s'associer.	10—Peine de mort pour ceux qui pensent autrement que Staline.
11—Liberté familiale. Enfants appartiennent aux parents.	11—Législation anti-familiale. Enfants appartiennent à l'Etat.
12—Liberté de choisir des gouvernants	12—Dictature d'une minorité, d'un parti, de Staline.
13—L'Etat est au service de la personne humaine. La vie spirituelle est liée à l'Eglise.	13—L'homme est offert en sacrifice à l'Etat. Tout l'homme à l'Etat.
14—Haine de l'erreur, mais amour des des ennemis, même des communistes.	14—Haine de tous ceux qui ne sont pas du Parti.
14a-Transformation de la société par par la violence de l'amour.	14a-Transformation de la société par la haine et la violence.
15—Transformation de la société par l'intérieur: justice et charité.	15—Transformation de la société par des moyens mécaniques et matériels.
16—L'égalité de tous les homes pour les choses essentieles.	16—Dictature des ouvriers d'usine et destruction de certains groupes d'hommes.
17—La propriété privée au plus grand nombre posible.	17—Pas de propriété privée. Mirage de la propriété collective.
18—La propriété privée est la sauvegarde de la liberté humaine.	18—La propriété privée n'est qu'un prétexte pour l'avarice et l'accaparement des richesses.
19—Toute guerre agressive est mouvaise. Pas de luttes de classes.	19—La guerre civile aggresive d'une classe d'hommes contre l'autre est nécessaire et essentielle.
20—Divinisation de l'homme par sa libre coopération à la grâce qui le fait Fils de Dieu.	20—Abêtissement de l'homme par l'Etat sans Dieu.
21—Réalisation du royaume de Dieu. Règne du Christ.	21—Réalisation du royaume de ce monde. Règne de l'Antechrist.
22—Affirme l'homme et Dieu, sanctifie l'homme et le rend heureux même ici-bas.	22—Nie l'homme et Dieu, étouffe l'homme et le rend misérable, livré à ses passions.

UNE OEUVRE MERVEILLEUSE DE LA NATURE

La petite ville de "Window Rock" ne contient que 200 personnes. Le pont de pierre que la nature a placé à son entrée lui fait un magnifique encadrement. — "Window Rock" est la capitale de la réserve indienne du Nouveau Mexique et de l'Arizona.

Les gardes-malades canadiennes-françaises

MONTREAL.—Le Dr G. Baril, de l'Université de Montréal, s'adressant à un groupe d'infirmières à l'Hôtel-Dieu,, leur a recommandé de chercher des directives du côté des universités catholiques et canadiennes-françaises, pour trouver un terrain d'entente et faire l'union de toutes les gardes-malades canadiennes-françaises dans un même syndicat catholique professionnel ou dans quelque autre forme de groupement. Faute de quoi, elles risqueraient d'être submergées par l'élément anglo-canadien, s'il leur fallait abdiquer des prérogatives en faveur d'une association fédérale. "A tout événement", conclut-il, "si une loi fédérale est inévitable, que les infirmières exigent qu'on accorde l'enregistrement fédéral sans autre examen à toutes les porteuses d'un diplôme universitaire d'une Ecole de gardes-malades reconnue ou officielle".

EDMONTON — M. R.-C. Marshall a été choisi à Edmonton comme candidat libéral pour l'élection complémentaire nécessité dans Edmonton-est par la mort du Dr W.-S. Hall, député Crédit Social.

LES SCOUTS ET L'AIDE AUX COLONS

Dans la province de Québec

En décembre dernier, neuf familles de colons sont parties de Montréal pour les régions de colonisation. L'une d'elles, entre autres, était dans un réel dénuement. Or, son cas est venu à la connaissance d'une troupe des Scouts Canadiens rançais, la troupe No 1 de la paroisse de l'Immaculée-Conception. Ces jeunes se sont organisés pour trouver des vêtements à la famille pauvre et, avec l'aide de personnes charitables, en un tour de main, tous, petits et grands, étaient vêtus convenablement; ils avaient même des provisions abondantes pour le voyage.

Et les Scouts, qu'ont-ils retiré de ce contact? D'abord, ils ont pu entrevoir un peu ce que c'est que la misère; ils ont eu la satisfaction de faire quelque chose, de rendre service; leur attention s'est éveillée à l'une de nos grandes questions, la question de la colonisation. Cette troupe est maintenant gagnée à la cause; son concours lui sera utile, précieux même.

Nous sommes arrivés à un moment de l'année où tous ceux qui se sont inscrits comme aspirants-colons pensent à partir bientôt, dans une couple de mois peut-être. Beaucoup d'autres viennent encore s'inscrire, à chaque jour, qui partiront aussi au cours du printemps.

Or, la plupart de ces gens, nous pourrions dire tous ceux qui bénéficieront de l'entente Rogers-Auger, ont souffert assez longtemps de chômage. Quelques-uns n'ont reçu, durant ce temps, aucune aide publique; d'autres ont retiré, à chaque semaine, un chèque de secours qui les a tout juste empêchés de mourir.

C'est dire que ces familles sont rendues "à la dernière boutonnière".

Partir pour les régions de colonisation sans avoir les principaux habits indispensables, quand les rigueurs de l'hiver n'ont pas encore complètement cédé devant les ardeurs du soleil d'été, ce n'est pas rose. D'autant plus que le courage lui-même peut fort bien souffrir un refroidissement toujours dommageable.

Vous me direz qu'il y a un remède bien simple à ceci: acheter en ville, avant de partir, la lingerie nécessaire. Fort bien, mais cela prend de l'argent, même si les prix sont raisonnables. Et cet argent dépensé ici on ne l'aura plus une fois rendu là-bas.

Pourquoi donc ne pas aider nos colons à ménager les argents de leur subvention? Tous nous avons quelque morceau de linge défraichi que, pour une raison ou pour une autre, nous n'utilisons plus; ce linge ferait des heureux; bien plus, cette contribution peu coûteuse compterait pour une bonne part au succès d'une grande cause. Ces dons ont l'effet de prouver aux nôtres qui veulent se réhabiliter que nous ne sommes pas indifférents à leur généreuse entreprise. Et qui dira la valeur du moindre appui moral?

Déjà des Voyageurs de Commerce ont mis sur pied la Guignolée des Colons pour venir en aide aux colons déjà établis. Une troupe de scouts a pris l'initiative heureuse d'aider une famille avant le départ. C'est une oeuvre qui devrait se généraliser.

Ces bons mouvements vont-ils cesser? Pourquoi ne prendraient-ils pas plutôt de plus en plus d'ampleur?

—J.-B. LANCTOT

EVEQUE CHINOIS A MONTREAL

MONTREAL.—Après une tournée de conférences aux Etats-Unis, S. E. Mgr Yu Pin, Vicaire Apostolique de Nankin, est arrivé à Montréal. Il passera quelques jours au Canada. S. Excellence a rencontré S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., dans la métropole. Il sera à Québec ces jours-ci.

La guerre et les missions chinoises

Le théâtre du conflit sino-japonais est tellement vaste qu'il est impossible de tracer un tableau unique des épreuves des Missions catholiques depuis que la guerre afflige le pays.

Même les territoires éloignés des fronts ont subi les contre-coups de la guerre: difficultés économiques, sévices des bandits ou de la soldatesque pillarde.

Les Missions catholiques, avec un ensemble admirable, ont affronté la situation avec un sens profond de solidarité chrétienne et un dévouement remarquable.

Les missionnaires sont partout restés à leur poste, ne cédant nulle part aux orages collectifs de panique et d'effroi; la chronique détaillée de leurs gestes durant cette guerre ajoutera une page d'héroïsme exceptionnel à l'histoire glorieuse des Missions.

Rien que par leurs oeuvres de secours aux réfugiés, les missionnaires ont fait des prodiges et empêché par leur sang-froid de folles paniques qui auraient provoqué d'immenses désastres.

Beaucoup de blessés et de mourants ont reçu le baptême, et les larges concentrations de réfugiés dans les postes missionnaires ont attiré l'attention de ces malheureux sur l'Eglise, et la charité des missionnaires a détruit chez eux beaucoup de préjugés.

A LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS

QUEBEC.—La séance annuelle de la Société du Parler français a été tenue, il y a quelque temps à l'Université Laval, sous la présidence de M. le docteur Arthur Vallée. Au cours de cette séance, à laquelle assistaient de hauts dignitaires ecclésiastiques, dont S. E. le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, et plusieurs personnalités du monde civil, M. l'abbé Adrien Verret présenta une remarquable étude sur "l'école franco-américaine". Il a révélé qu'il y a actuellement, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, plus de 200 écoles où l'on enseigne simultanément les deux langues, française et anglaise;—que ces écoles sont fréquentées par près de 125,000 enfants. "Le fait pour nous", a-t-il dit, d'avoir résisté au plus puissant engin d'assimilation et de nivellement des temps modernes, constitue à la vérité un miracle; et nous avons le droit de nous demander si le miracle franco-américain n'est pas ce qu'il y a de plus étrange et de plus singulier dans toute l'histoire de la race française".

APRES 400 ANS

En Angleterre, les Dominicains vont retourner à Cambridge après quatre cents ans d'absence.

C'est, en effet, en 1538 que la maison que leur Ordre possédait dans la célèbre ville universitaire fut supprimée. Leur couvent sera sans doute un centre d'études pour leurs religieux et un centre de documentation et d'apostolat pour les étudiants laïques.

On remarque que la première installation des Dominicains à Cambridge avait eu lieu en 1328, dix-sept ans avant la fondation de leur centre, à l'Université d'Oxford. Cette fois c'est dix-sept ans après leur retour à Oxford, en 1921, qu'ils se fixent de nouveau àà Cambridge.

Le Cardinal à la Délégation Apostolique

A Ottawa

Son Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., a visité Ottawa dans le but de faire une visite officielle à Mgr Umberto Mozzoni, chargé d'affaires de la Légation apostolique. A la gare Union, Son Eminence fut accueillie par Son Exc. Mgr Forbes, archevêque métropolitain d'Ottawa; Mgr Mozzoni; le R. P. Donat Poulet, O.M.I., supérieur du Scolasticat St-Joseph, d'Ottawa-Est; le R. P. J.-C. Laframboise, supérieur du séminaire universitaire. Il y avait également d'autres membres du clergé et un groupe d'élèves de l'Université.

Le cardinal était accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Desrochers. Il fut conduit immédiatement au Scolasticat Saint-Joseph, à Ottawa-Est, dont il fut le supérieur pendant dix ans.

Il a dit sa messe dans la chapelle des RR. SS. du Précieux-Sang. Il est parti ensuite pour la Légation apostolique où il sera l'hôte de Mgr Mozzoni pendant son *séjour à Ottawa*. Il est probable qu'il fera une visite à l'Université d'Ottawa vendredi.

Jeudi soir, Son Excelelnce sera l'hôte de la Légation apostolique à un banquet officiel. Au nombre des invités, on notera les archevêques d'Ottawa, de Toronto, de Montréal et de Kingston, le premier ministre King et les membres du cabinet fédéral, le ministre de France au Canada, le ministre de Belgique, le consul italien, etc. Son Eminence repartira pour Québec vendredi soir.

Pourquoi le caméléon change de couleur

Les caméléons ont de tout temps exité la curiosité par la propriété qu'ils ont de changer de couleur. Rien, à part cette faculté, qu'ils partagent avec d'autres animaux, n'est de nature en eux à retenir beaucoup l'attention. Ce sont des lézards de grosse espèce, timides, pas très jolis, pas très laids.

Ne pouvant marcher ni courir avec facilité, le caméléon se tient continuellement perché sur quelque branche ou sur des pierres cramponné avec ses ongles et au moyen de sa queue enroulante. Immobile pendant des heures entières, à peine si la faim et la vue d'un insecte le tirent de son apathie apparente.

Le caméléon habite seulement les contrées chaudes et sèches. L'Espagne est le seul point de l'Europe où on le rencontre; c'est surtout en Afrique, dans l'Asie méridionale et dans les îles qui avoisinent que les caméléons sont le plus répandus.

La peau de tous les reptiles multicolores est assez fine, demi-transparente et traversée en tous sens d'une infinité de vaisseaux comme le derme de tous les animaux. Mais ces reptiles, respirant lentement, ont un sang noirâtre ou violâtre, parce qu'il est peu oxigéné. Or suivant que ce sang se précipite plus ou moins abondamment dans les petits vaisseaux capillaires de la peau, il y produit des nuances plus ou moins foncées.

De même, dans la colère, le visage de l'homme devient rouge ou livide; la crainte rend pâle, le froid violet, et la bile épanchée peut produire soudain la jaunisse.

La couleur du caméléon change aussi selon l'état de ses passions et de sa santé. Son épiderme est transparent, sa peau jaune et son sang d'un bleu violet fort vif. Il en résulte que, lorsqu'une impression quelconque fait passer plus de sang à la peau, le mélange du bleu, du violet et du jaune produit des nuances différentes. Ainsi, à l'état naturel, lorsqu'il n'éprouve aucune inquiétude, sa couleur est d'un beau vert. Est-il en colère, il passe au vert bleu foncé, au vert jaune et au gris plus ou moins noir. Est-il malade, il devient gris jaune et jaune feuille morte.

Vaines tentatives

SHANGHAI — Deux fois au cours de la journée de mardi la marine des Etats-Unis a dû repousser des patrouilles de Japonais armés, qui tentaient d'entrer dans la zone de défense américaine. Ils étaient, dit-on, à la recherche de citoyens chinois.

QUEBEC.— Le Syndicat professionnel des Journalistes de Québec, peut-on déjà prévoir, signera prochainement au deuxième contrat collectif; on présume que du côté employeur, il y aura plusieurs signataires, et non pas un seul, comme lors du premier contrat avec l' "Action Sociale Catholique" de Québec. On croit même que s'organinsera bientôt à Montréal un syndicat professionnel de journalistes qui préparera de son côté un contrat collectif de travail pour prévenir l'application de l'ordannance no. 4 de l'Office des Salaires raisonnables dans le journalisme, où la question des heures de travail reste un problème complexe.